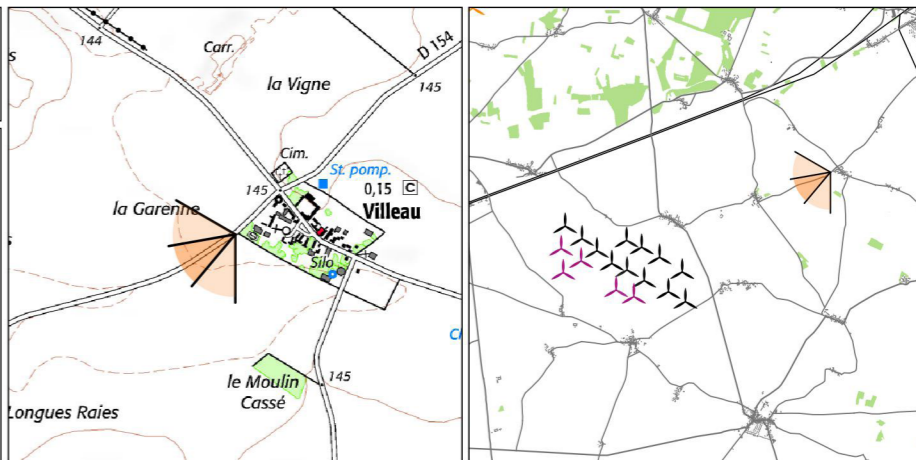


3.4. ANALYSE DES IMPACTS DANS LES VUES INTERMÉDIAIRES

POINTS DE VUE PRÉSENTÉS

N°	Coordonnées		Distance à l'éolienne la plus proche	Orientation	Commune	Enjeu(x)	Description
	X	Y					
16	595800	6794309	E05 : 5 km	nord-est	Éole-en-Beauce	bourg à moins de 10 km	Sortie de Villeau
17	596588	6791563	E05 : 5 km	est	Éole-en-Beauce	MH05, sortie de bourg	Vue sur l'église de La Folie-Herbault, D14-2
18	586174	6788542	E02 : 5,3 km	sud-ouest	Pré-Saint-Évroult	bourg à moins de 10 km	Sortie de Pré-Saint-Évroult, D130
19	591791	6797589	E01 : 5,3 km	nord	Les Villages Vovéens	bourg à moins de 10 km	Sortie ouest de Montainville
20	588624	6786910	E02 : 5,4 km	sud-ouest	Bullainville	bourg à moins de 10 km	Sortie ouest de Bullainville
21	598732	6793708	E05 : 7,5 km	est	Éole-en-Beauce	impacts cumulés	Vue sur l'éolienne de Villeau, D29
22	597942	6796654	E05 : 8,1 km	nord-est	Les Villages Vovéens	MH03, bourg à moins de 10 km	Vue à proximité de l'ancien camp d'internement, sortie de Voves, D29, D154
23	585339	6799450	E01 : 8,2 km	nord-ouest	Meslay-le-Vidame	MH01, bourg à moins de 10 km	Vue sur l'église Saint-Etienne, entrée de Meslay-le-Vidame, D137-14
24	598360	6786348	E05 : 8,6 km	sud-est	Éole-en-Beauce	MH07, bourg à moins de 10 km	Vue sur l'église Saint-Sébastien depuis l'entrée de Baignolet, D153-4
25	582302	6796863	E01 : 8,7 km	nord-ouest	Bouville	route fréquentée, tourisme, sortie de bourg, impacts cumulés	Vue depuis la N10, à proximité du moulin à vent Pelard

16	Sortie de Villeau	bourg à moins de 10 km	
<p>Analyse de l'état initial</p> <p>Ce point de vue permet l'analyse des impacts du projet depuis la sortie sud-ouest de Villeau, bourg à moins de 10 km. La vue est large et dégagée. Sur l'horizon, plusieurs silhouettes de bourgs viennent limiter la profondeur de vue. Quelques masses boisées sont également visibles.</p> <p>Le parc éolien du Moulin de Pierre et le parc éolien du Bois Joly sont visibles à droite à moins de 10 km. Quatre autres parcs sont visibles de manière discrète sur l'horizon.</p>		<p>Coordonnées : 595800, 6794309 Altitude : 145 m Azimut central : 240° Orientation : nord-est Prise de vue : 06/02/2020 - 09h01 Hauteur de prise de vue : 170 cm Canon EOS 6D 24x36 mm Focale 50 mm Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m Éolienne la plus proche : E05 : 5 km Éolienne la plus éloignée : E02 : 6.2 km</p>	

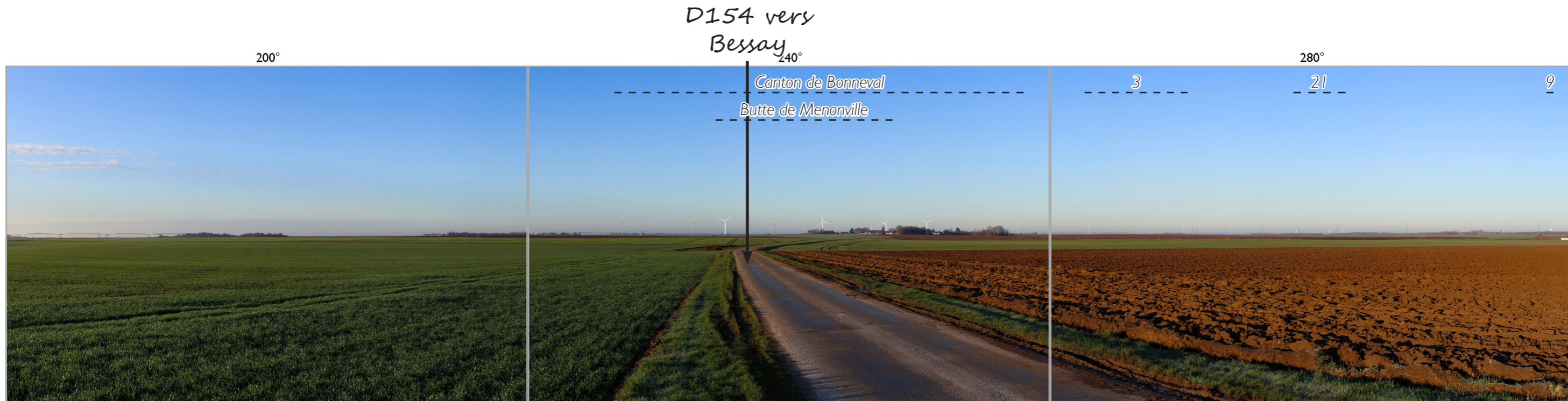


Fig. 137 : Frise photographique initiale (120°)

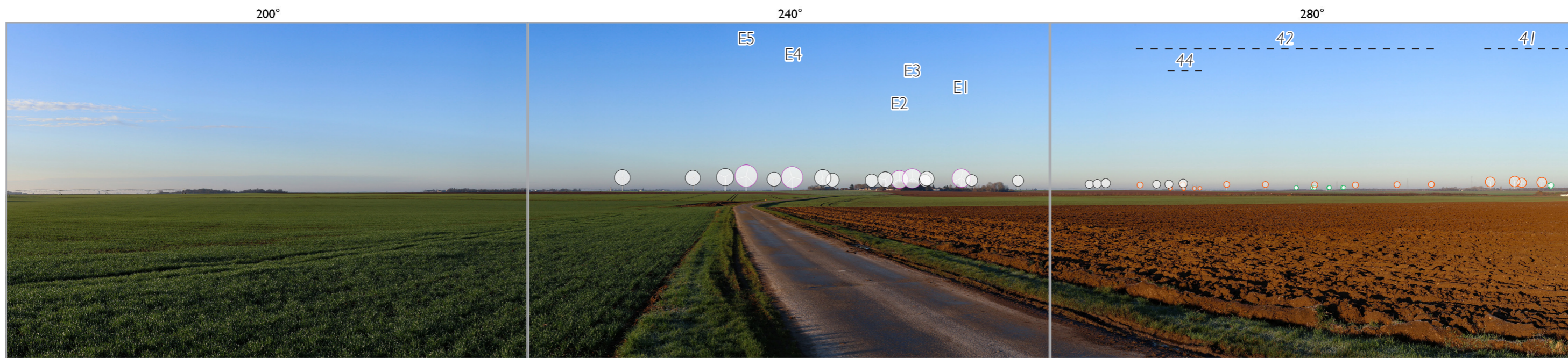


Fig. 138 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

Canton de Bonneval

Butte de Menonville

E5

E4

E3

E1

E2

220°

240°

260°



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
3 totalement - 2 partiellement - 0 filtrée
5 en visibilité permanente
0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

18° soit 36 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

0°

Impacts paysagers :

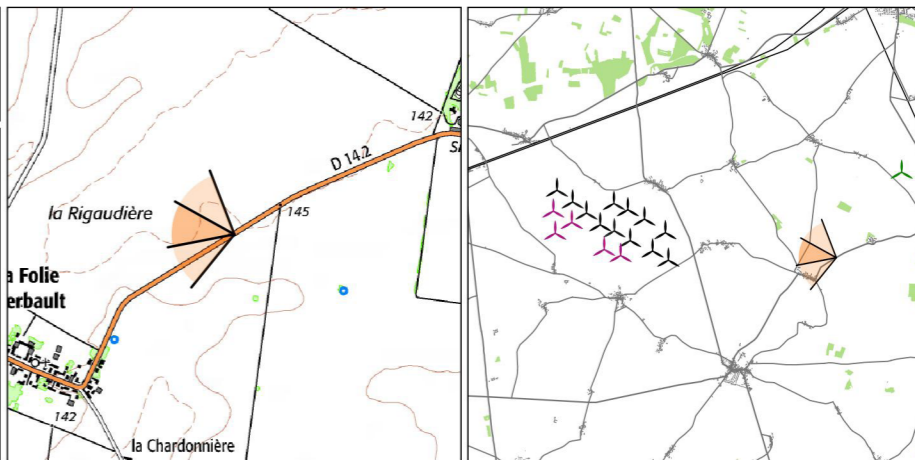
Les 5 éoliennes du projet sont visibles. Les mâts des éoliennes E1, E2 et E3 sont en partie marqués par la végétation du bourg de Bessay. L'organisation du parc n'est pas clairement lisible, mais il s'intègre dans le parc existant. L'impact est modéré.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés :

Le projet s'insère dans l'emprise du parc existant et n'en augmente donc pas l'emprise. Les impacts cumulés sont peu modifiés par le projet.

Fig. I 39 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

17	Vue sur l'église de La Folie-Herbault, D14-2	MH05, sortie de bourg	
<p>Analyse de l'état initial</p> <p>Ce point de vue sur l'église de La Folie-Herbault, monument historique classé, permet de mesurer les impacts en co-visibilité entre le projet et l'édifice. Il s'agit également d'un point de vue depuis un bourg à moins de 10 km du projet.</p> <p>L'église est légèrement visible dans l'axe de la route à gauche. Elle dépasse légèrement au-dessus de la végétation, sans s'imposer franchement. À droite, la vue est dégagée vers le projet. Le parc n° 3 est visible à moins de 10 km en arrière-plan du projet et des parcs du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville.</p>		<p>Coordonnées : 596588, 6791563 Altitude : 142.3 m Azimut central : 279° Orientation : est Prise de vue : 06/02/2020 - 09h45 Hauteur de prise de vue : 170 cm Canon EOS 6D 24x36 mm Focale 50 mm Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m Éolienne la plus proche : E05 : 5 km Éolienne la plus éloignée : E01 : 6.7 km</p>	

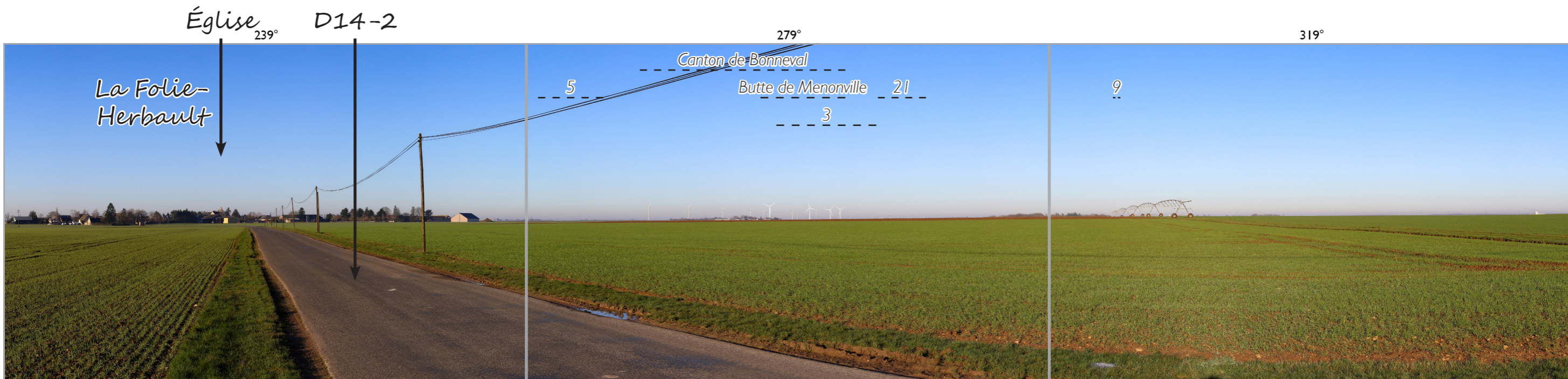


Fig. 140 : Frise photographique initiale (120°)

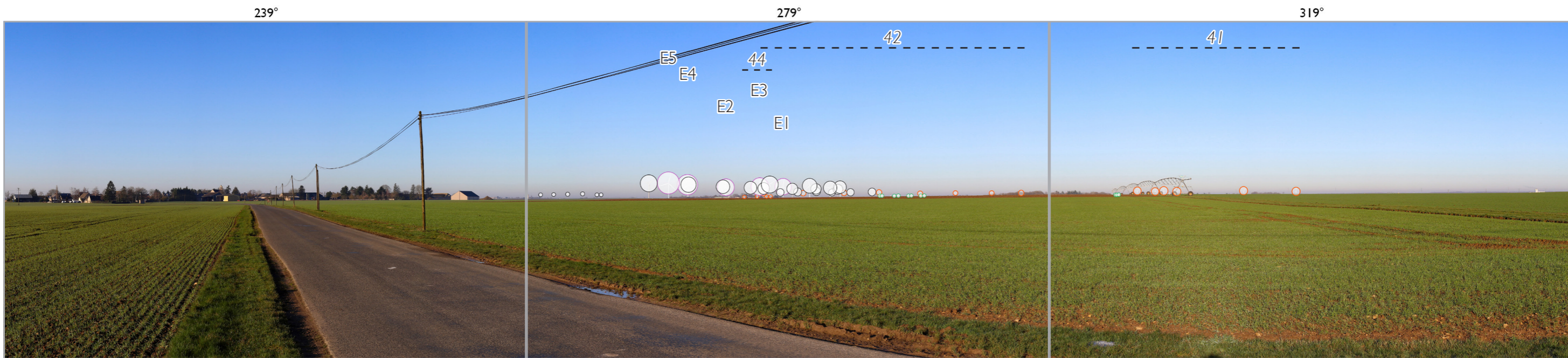
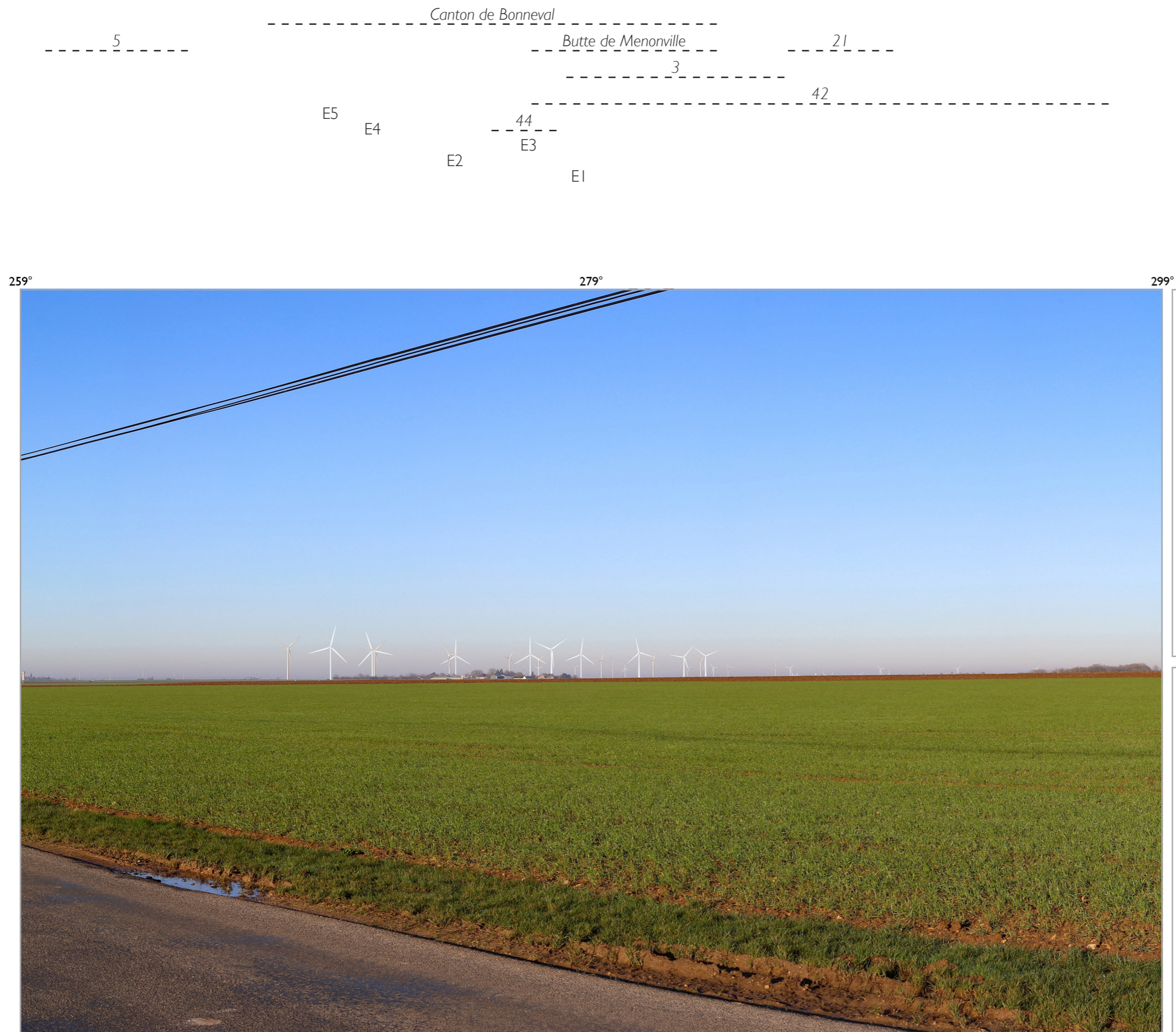


Fig. 141 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
 5 totalement - 0 partiellement - 0 filtrée
 5 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

10° soit 20,5 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

0°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes du projet sont visibles, en arrière-plan du parc existant. L'ensemble se lit comme une ligne de 5 machines, parallèle aux lignes existantes. La taille perçue des éoliennes du projet est légèrement supérieure à celle des éoliennes construites. L'impact est modéré.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

Plus de 30° d'angle séparent le projet de l'église de La Folie-Herbault. La covisibilité est indirecte, avec un impact faible. Elle reste similaire avant et après projet.

Impacts cumulés :

Le projet s'inscrit dans l'emprise du parc existant, sans augmentation. La covisibilité avec le parc n° 3 est directe, mais les impacts cumulés demeurent faibles.

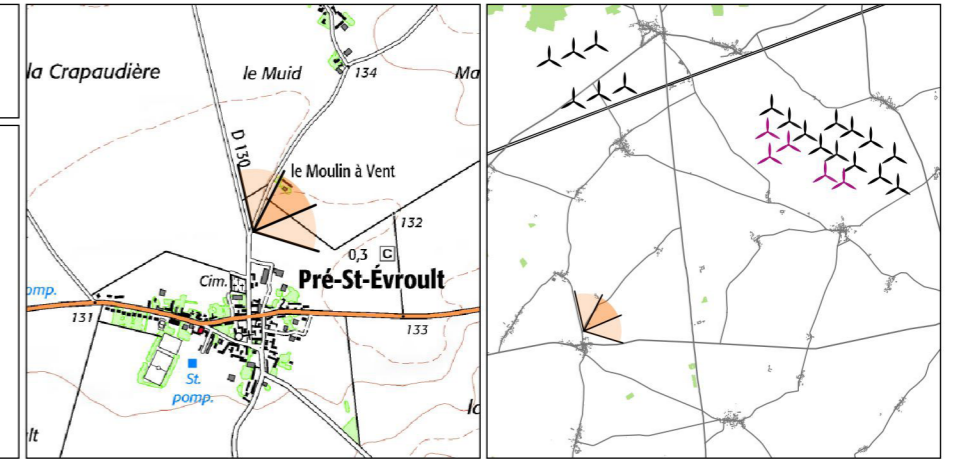
Fig. I42 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet d'évaluer les impacts du projet depuis la sortie de Pré-Saint-Évrout, bourg à moins de 10 km du projet.

À droite, la vue est plane et dégagée, avec un horizon boisé où quelques masses végétales se détachent. À gauche du panorama, vers le nord, le bâti du Moulin à Vent vient limiter la profondeur de perception, pylônes, arbres et château d'eau apportent des éléments verticaux au paysage. Les parcs éoliens du Moulin de Pierre et du Bois Joly sont visibles à gauche à moins de 10 km. Les autres parcs éoliens sont plus discrets sur l'horizon.

Coordonnées : 586174, 6788542
 Altitude : 133.6 m
 Azimut central : 47°
 Orientation : sud-ouest
 Prise de vue : 06/02/2020 - 13h08
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E02 : 5.3 km
 Éolienne la plus éloignée : E05 : 6.2 km



Le Moulin à Vent

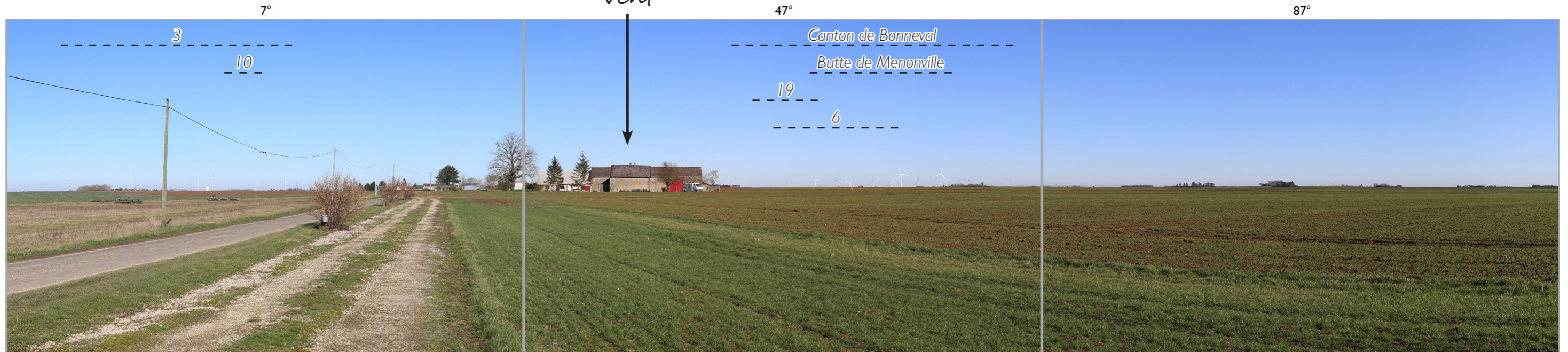
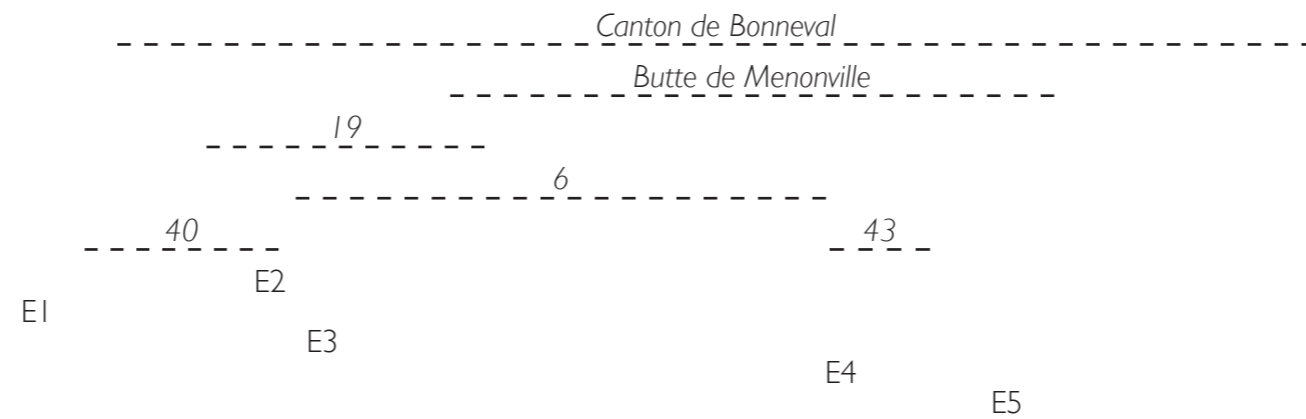


Fig. 143 : Frise photographique initiale (120°)



Fig. 144 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
4 totalement - 0 partiellement - 1 filtrée
5 en visibilité permanente
0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

19° soit 38 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

+ 2°

Impacts paysagers :

La visibilité sur l'éolienne E1 est filtrée par un arbre du hameau Moulin à Vent. Les autres machines sont bien visibles. L'ensemble se lit en 2 groupes liés par le parc existant. La hauteur perçue des éoliennes ne surplombe pas le bâti au premier plan. L'impact est modéré à faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés :

L'augmentation de l'emprise du parc existant est faible (2°). La covisibilité avec les parcs n° 3 et n° 41 est indirecte. Le projet n'entraîne pas de modification des impacts cumulés.

Fig. I45 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

Analyse de l'état initial

Ce point de vue a été réalisé pour apprécier les impacts du projet depuis la sortie sud de Montainville, bourg à moins de 10 km du projet.

Ici, l'horizon est fortement boisé. Les boisements situés autour de Marolles viennent limiter la profondeur de perception au troisième plan. À gauche, la végétation de Montainville ferme la vue.

Seuls les parcs du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville sont visibles, dans l'axe de la D935.

Coordonnées : 591791, 6797589
 Altitude : 156.6 m
 Azimut central : 148°
 Orientation : nord
 Prise de vue : 06/02/2020 - 17h26
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E01 : 5.3 km
 Éolienne la plus éloignée : E05 : 6 km

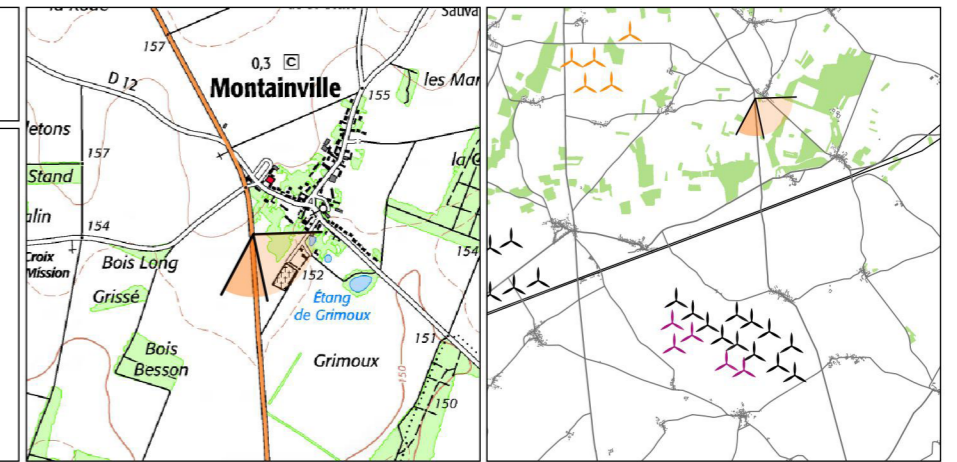


Fig. 146 : Frise photographique initiale (120°)



Fig. 147 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

E5 E4 E3 E2 E1

168°

188°

208°



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
3 totalement - 2 partiellement - 0 filtrée
5 en visibilité permanente
0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

19,5° soit 39 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

0°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes du projet apparaissent au-dessus du Bois Gayard. Une partie des rotors des éoliennes E5 et E4 est masquée par le bois. La hauteur perçue des machines est supérieure à celle des éoliennes construites, alors qu'elles sont situées en arrière-plan. L'impact du projet est modéré.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés :

L'ensemble du projet s'insère dans l'emprise du parc existant. L'augmentation de l'occupation de l'horizon demeure identique, les impacts cumulés sont faibles.

Fig. I48 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

20

Sortie ouest de Bullainville

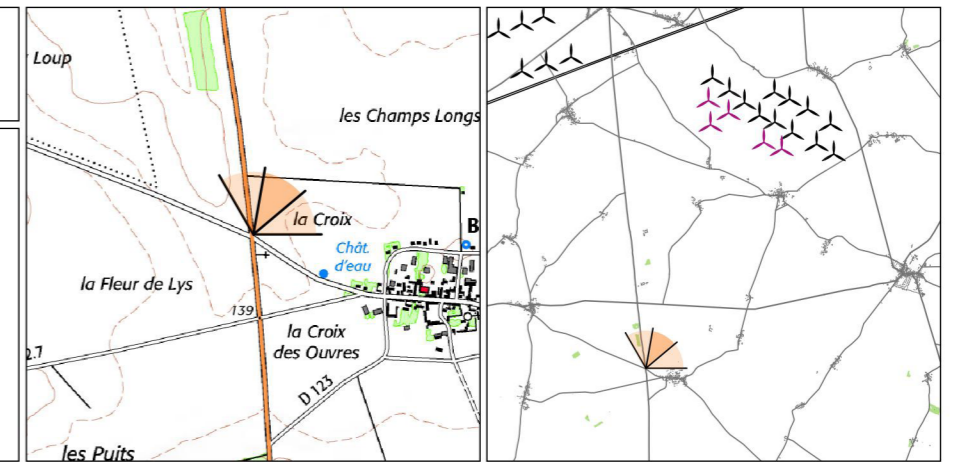
bourg à moins de 10 km

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse de la visibilité du projet depuis la sortie ouest de Bullainville, bourg à moins de 10 km du projet.

Le paysage est à forte dominante horizontale. La végétation autour de la ferme de Raimbert à gauche, les éoliennes au centre et quelques masses boisées à droite viennent donner de la profondeur. Dans l'axe du projet, les autres parcs éoliens sont discrets sur l'horizon. À gauche, le parc n° 3 est visible à moins de 10 km.

Coordonnées : 588624, 6786910
 Altitude : 137.9 m
 Azimut central : 30°
 Orientation : sud-ouest
 Prise de vue : 06/02/2020 - 12h34
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E02 : 5.4 km
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 5.9 km



D127 vers Le
Gault-St-Denis
350°

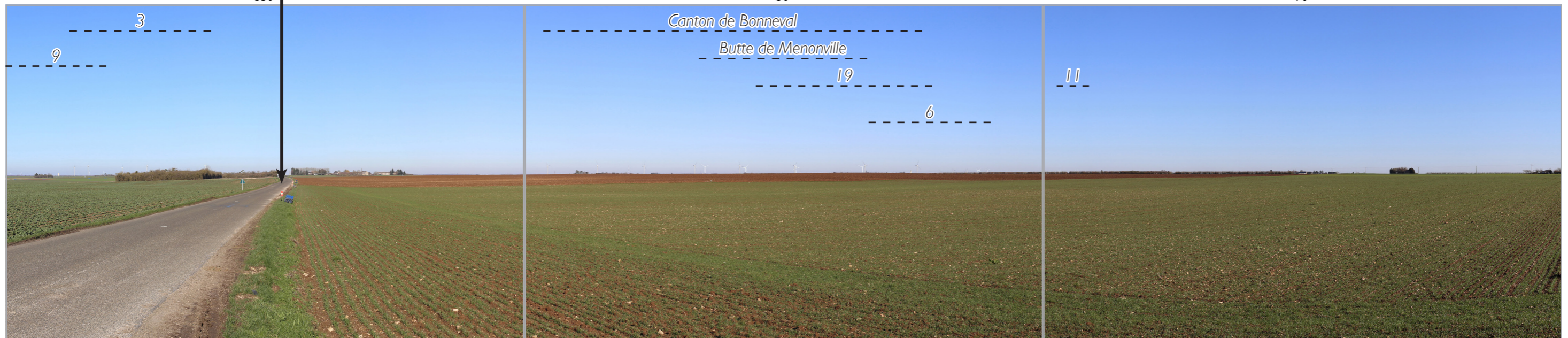


Fig. I49 : Frise photographique initiale (120°)

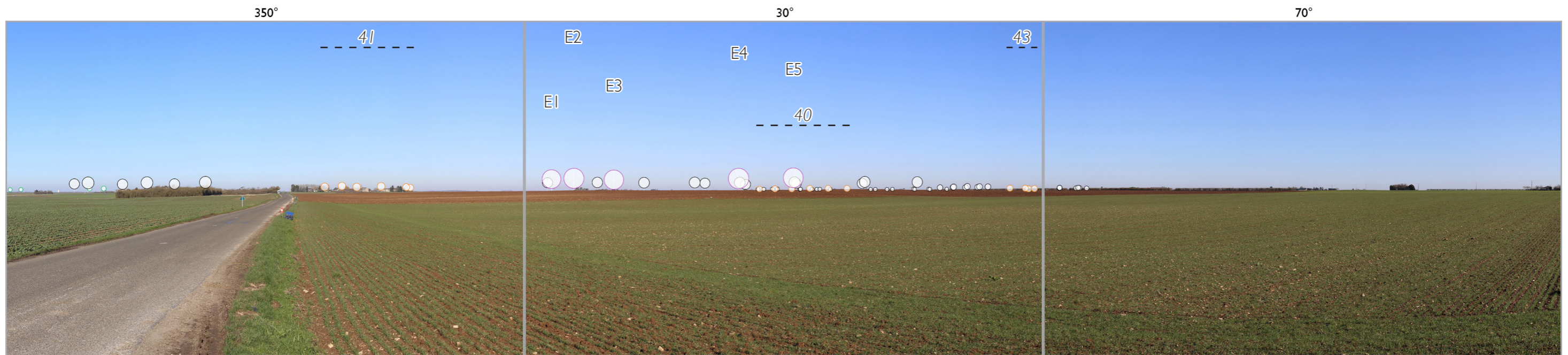
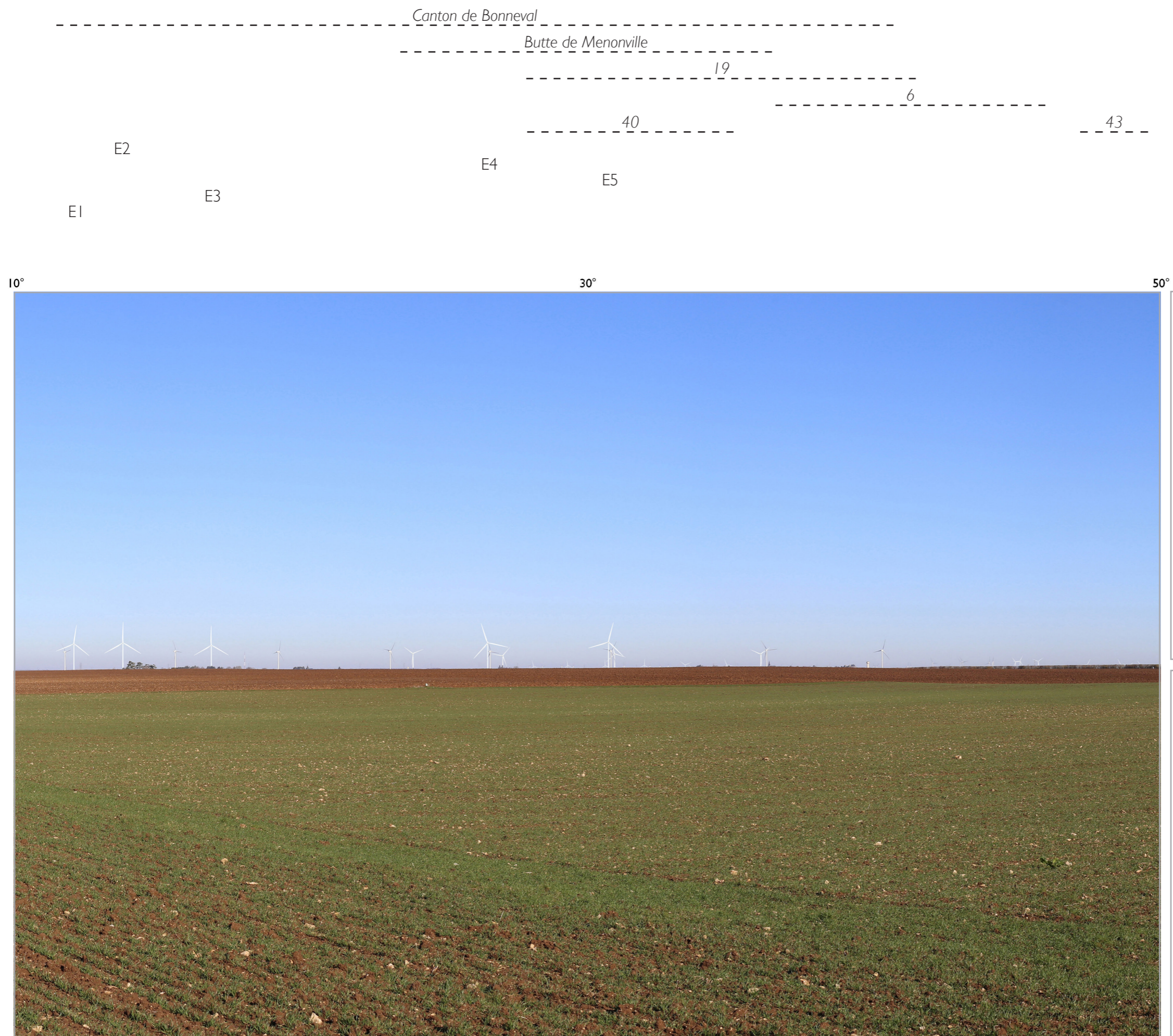


Fig. I50 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
 5 totalement - 0 partiellement - 0 filtrée
 5 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

20° soit 40,5 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

0°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes du projet sont visibles en 2 groupes reliés par les éoliennes du parc existant. Leur hauteur perçue est cohérente avec le parc existant et le paysage en place, sans effet de surplomb. Les impacts du projet sont modérés.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés :

Le projet n'augmente pas l'emprise du parc éolien existant. La covisibilité est indirecte avec le parc n° 3, les impacts cumulés demeurent faibles.

Fig. 151 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

Analyse de l'état initial

Ce point de vue a été choisi afin de mesurer les impacts cumulés entre l'éolienne prototype de Villeau (accordée mais non construite) et le projet.

Les perceptions sont lointaines et profondes. Plusieurs masses boisées limitent la profondeur de perception sur l'horizon. L'éolienne de Villeau est au centre du panorama à moins d'un kilomètre. Le parc existant ainsi que le projet apparaissent en arrière-plan, à moins de 10 kilomètres.

Coordonnées : 598732, 6793708
 Altitude : 142.8 m
 Azimut central : 257°
 Orientation : est
 Prise de vue : 06/02/2020 - 09h30
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E05 : 7.5 km
 Éolienne la plus éloignée : E02 : 8.9 km

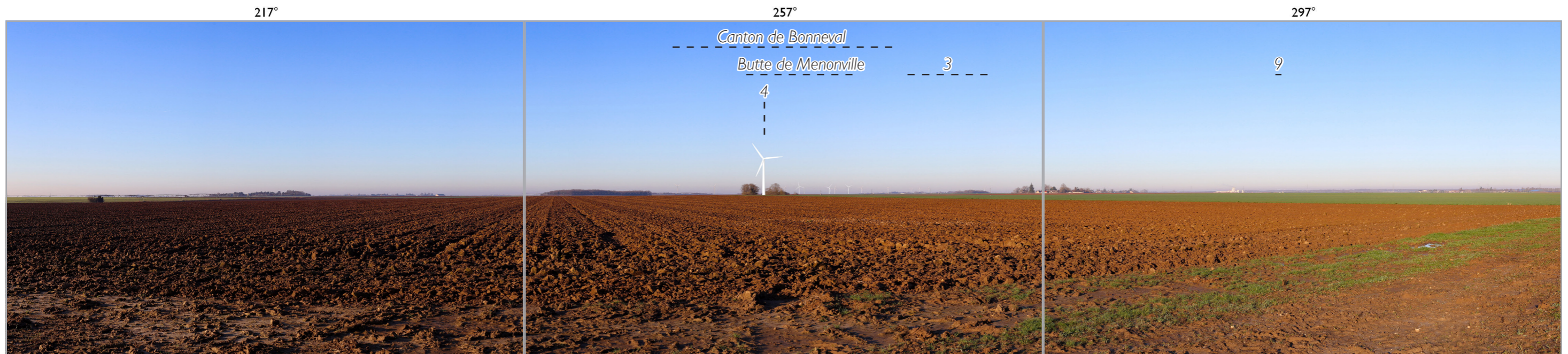
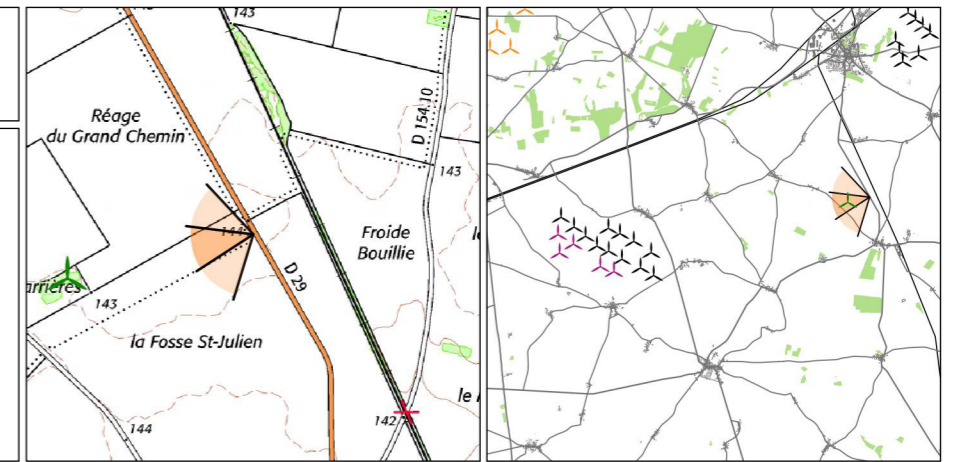


Fig. 152 : Frise photographique initiale (120°)

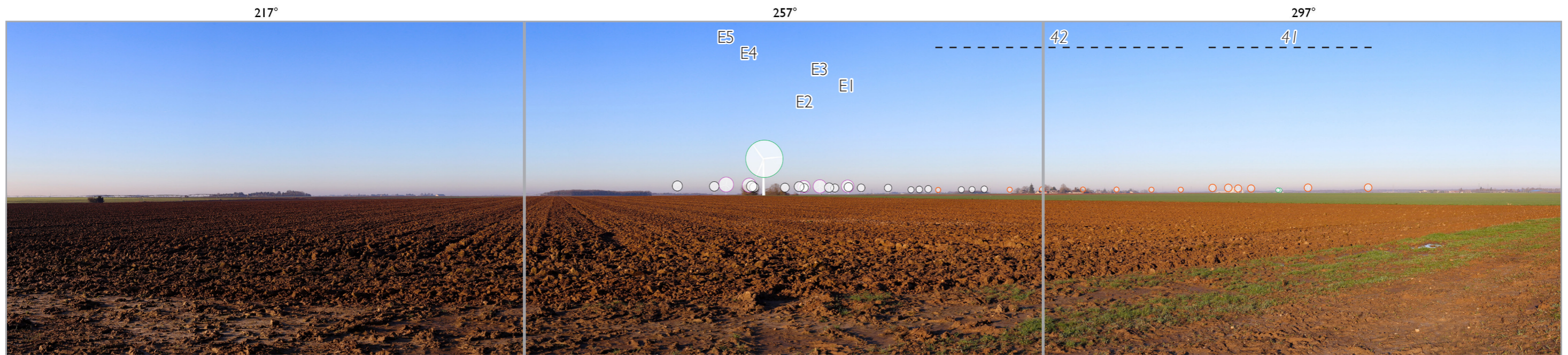
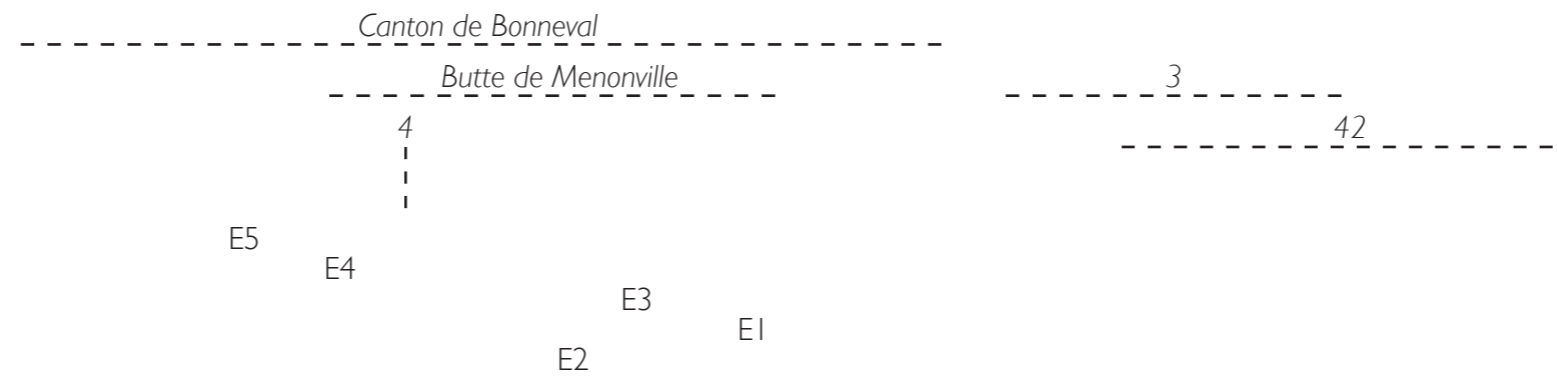


Fig. 153 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



237°

257°

277°



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
 4 totalement - 0 partiellement - 1 filtrée
 5 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

10,5° soit 21 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

0°

Impacts paysagers :

Le projet est visible en arrière-plan du parc éolien existant. La visibilité sur l'éolienne E4 est filtrée par un massif boisé. La hauteur perçue des éoliennes du projet est légèrement supérieure à celle des éoliennes existantes. L'impact du projet est modéré à faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés :

Le projet s'insère dans l'emprise du parc éolien existant, sans l'augmenter. Les impacts cumulés avec l'éolienne prototype de Villeau sont faibles.

Fig. 154 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

22

Vue à proximité de l'ancien camp d'internement, sortie de Voves, D29, DI54

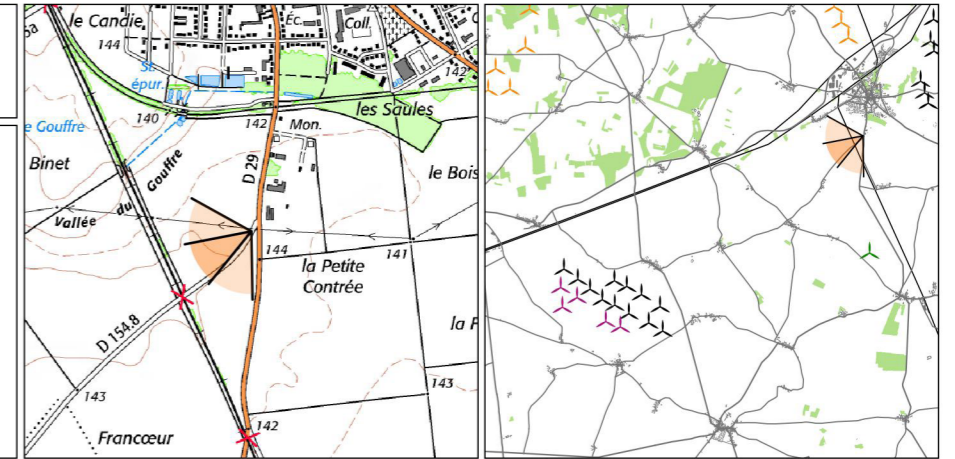
MH03, , bourg à moins de 10 km

Analyse de l'état initial

Ce point de vue a été réalisé depuis la vue la plus ouverte à proximité de l'ancien camp d'internement de Voves, monument historique inscrit, afin de mesurer l'impact en visibilité du projet. Il s'agit également d'une vue depuis la sortie sud de Voves, bourg à moins de 10 km du projet.

La vue est ouverte avec un horizon boisé limitant les perceptions lointaines. À droite, une ligne à haute tension marque le paysage. Hormis les parcs du Canton de Bonneval, de la Butte de Menonville et du Bois Joly, les parcs éoliens sont situés à plus de 10 km du point de vue et sont donc discrets dans le paysage.

Coordonnées : 597942, 6796654
Altitude : 145.8 m
Azimut central : 239°
Orientation : nord-est
Prise de vue : 06/02/2020 - 09h17
Hauteur de prise de vue : 170 cm
Canon EOS 6D 24x36 mm
Focale 50 mm
Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
Éolienne la plus proche : E05 : 8.1 km
Éolienne la plus éloignée : E02 : 9.1 km



D154.8 vers
Bisseau
199°



Fig. 155 : Frise photographique initiale (120°)

199°

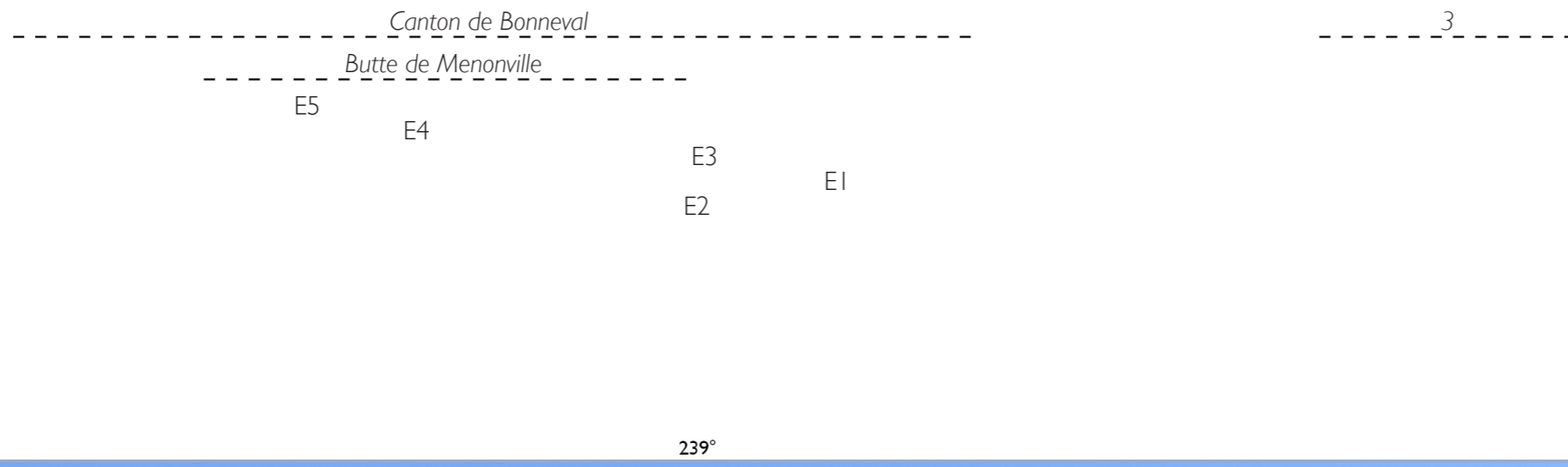
239°

279°



Fig. 156 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
 0 totalement - 5 partiellement - 0 filtrée
 5 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

12,5° soit 25,5 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

0°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes sont visibles au-dessus des boisements. Leurs rotors sont en partie masqués par ces derniers. L'ensemble s'intègre au parc éolien existant avec un impact modéré à faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

Le projet sera visible à proximité du monument historique. L'impact existant est très légèrement augmenté du fait d'une hauteur perçue des machines plus importante. L'impact en visibilité depuis le camp d'internement est modéré à faible.

Impacts cumulés :

Le parc éolien de Neuvy-en-Dunois s'insère entièrement dans l'emprise du parc existant dont il est l'extension. Les impacts cumulés demeurent identiques.

Fig. 157 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

23

Vue sur l'église Saint-Etienne, entrée de Meslay-le-Vidame, DI37-14

MH01, bourg à moins de 10 km

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact en covisibilité entre le projet et l'église Saint-Etienne, monument historique classé. Il s'agit d'une vue depuis l'entrée de Meslay-le-Vidame, bourg à moins de 10 km du projet.

L'église Saint-Etienne est légèrement visible à travers la végétation du bourg. L'ensemble de la vue présente des perceptions peu profondes, limitées par la végétation et le bâti.

Seul le parc éolien du Bois Joly (en instruction) est visible au sein de cette vue, à travers la végétation.

Coordonnées : 585339, 6799450
 Altitude : 149.5 m
 Azimut central : 144°
 Orientation : nord-ouest
 Prise de vue : 06/02/2020 - 16h30
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E01 : 8.2 km
 Éolienne la plus éloignée : E05 : 10 km

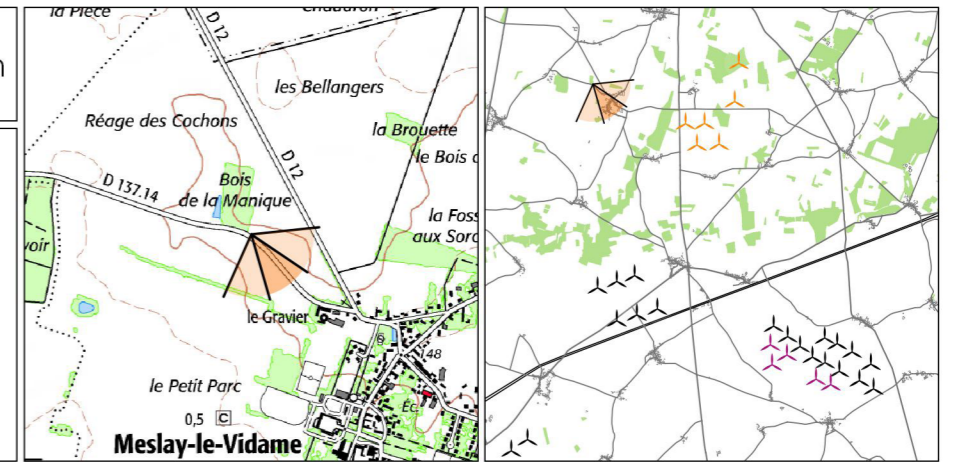


Fig. I58 : Frise photographique initiale (120°)

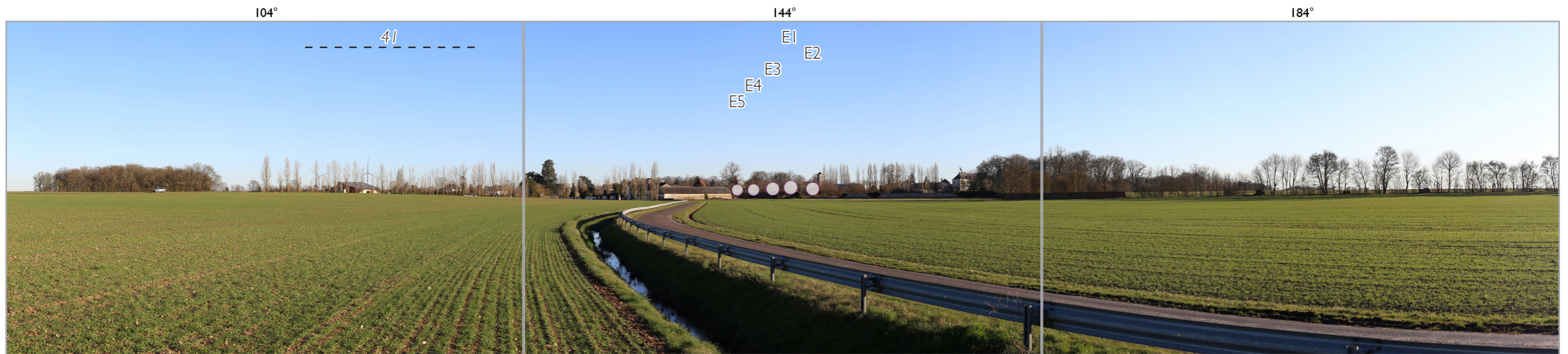


Fig. I59 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

E5 E4 E3 E1 E2

124°

144°

164°



Projet non visible

Impacts paysagers : nuls.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés : nuls.

Fig. 160 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

Analyse de l'état initial

Ce point de vue a été réalisé afin de mesurer l'impact en covisibilité entre le projet et l'église Saint-Sébastien, monument historique inscrit. Il permet également d'évaluer les impacts depuis l'entrée de Baignolet, bourg à moins de 10 km du projet.

L'église est bien visible dans l'axe de la route, au centre du village. À droite, un léger relief se distingue, il s'agit du champ de tir de Bouard. Les parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville sont visibles à droite de la silhouette de Baignolet. D'autres parcs en instruction et construits sont légèrement à droite du panorama.

Coordonnées : 598360, 6786348
 Altitude : 134.2 m
 Azimut central : 305°
 Orientation : sud-est
 Prise de vue : 06/02/2020 - 10h22
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E05 : 8.6 km
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 10.5 km

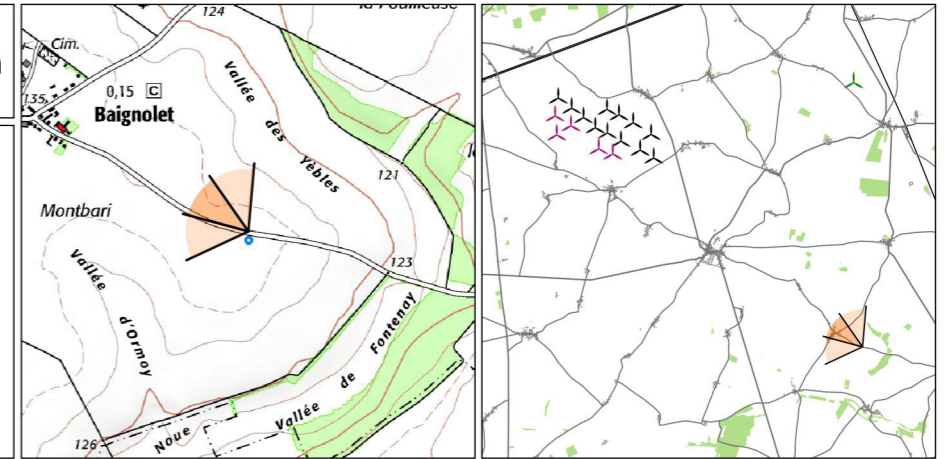


Fig. 161 : Frise photographique initiale (120°)

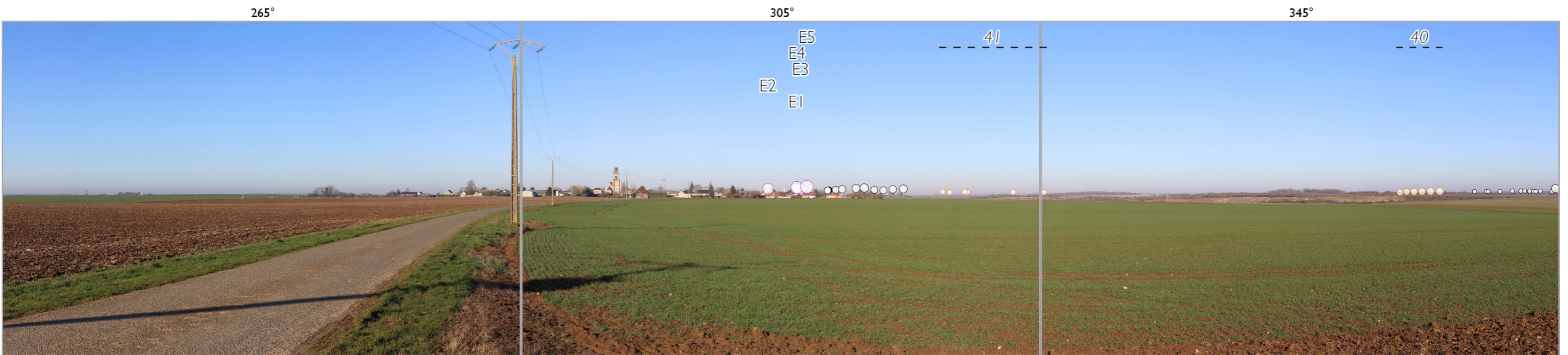


Fig. 162 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

Canton de Bonneval

Butte de Menonville

E5
E4
E3
E2
E1

41

285°

305°

325°



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
0 totalement - 5 partiellement - 0 filtrée
1 en visibilité permanente
4 en visibilité intermittente

Emprise du projet

4° soit 8 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

+ 4,5°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes sont visibles au-dessus de la trame bâtie et végétale de Baignolet. Elles sont en partie masquées, seule la nacelle de l'éolienne E5 est visible. La hauteur perçue des éoliennes est cohérente, sans effet de surplomb du bâti important. L'impact du projet est modéré à faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

Le projet apparaît en covisibilité indirecte avec l'église Saint-Sébastien. La hauteur des éoliennes est inférieure à celle du clocher. L'impact en covisibilité est modéré.

Impacts cumulés :

Le projet s'inscrit en dehors de l'emprise du parc existant, augmentant l'occupation de l'horizon de 4,5°. Les impacts cumulés sont modérés à faibles.

Fig. 163 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

25

Vue depuis la N10, à proximité du moulin à vent Pelard

route fréquentée, tourisme, sortie de bourg, impacts cumulés

Analyse de l'état initial

Ce point de vue a été choisi afin de mesurer les impacts du projet depuis la N10, route fréquentée du territoire d'étude, à proximité du moulin à vent Pélard, élément touristique reconnu. Il permet également de mesurer les impacts cumulés entre le projet et le parc éolien du Moulin de Pierre, à moins de 10 km du point de vue.

La vue est horizontale, l'horizon est boisé limitant les perceptions profondes. Les parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville sont visibles au-dessus de ces boisements. Le parc éolien du Moulin de Pierre est bien visible à droite. Le parc éolien du Bois Joly se détache à gauche. Les autres parcs éoliens sont discrets sur l'horizon.

Coordonnées : 582302, 6796863
 Altitude : 149.2 m
 Azimut central : 120°
 Orientation : nord-ouest
 Prise de vue : 06/02/2020 - 15h20
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E01 : 8.7 km
 Éolienne la plus éloignée : E05 : 10.6 km

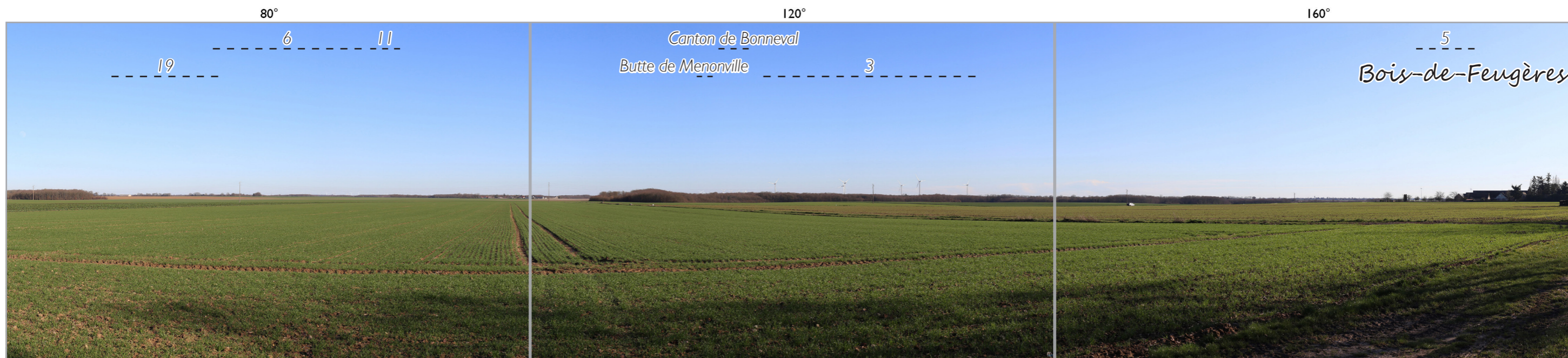
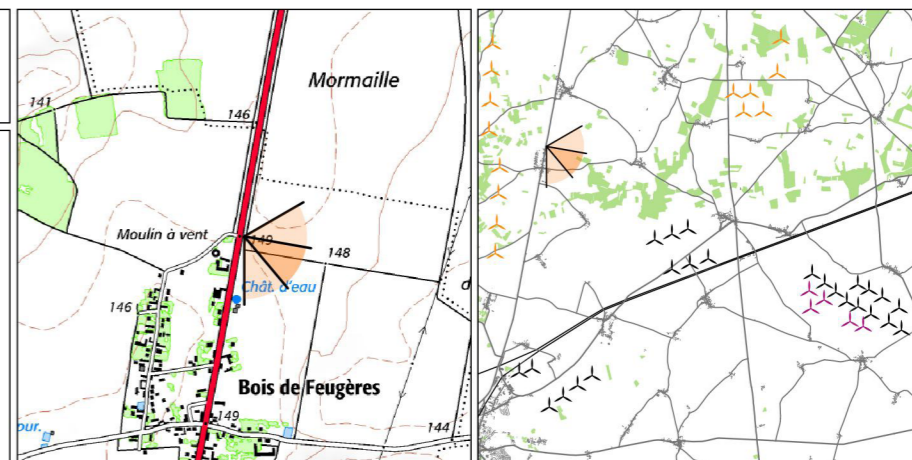


Fig. I 64 : Frise photographique initiale (120°)

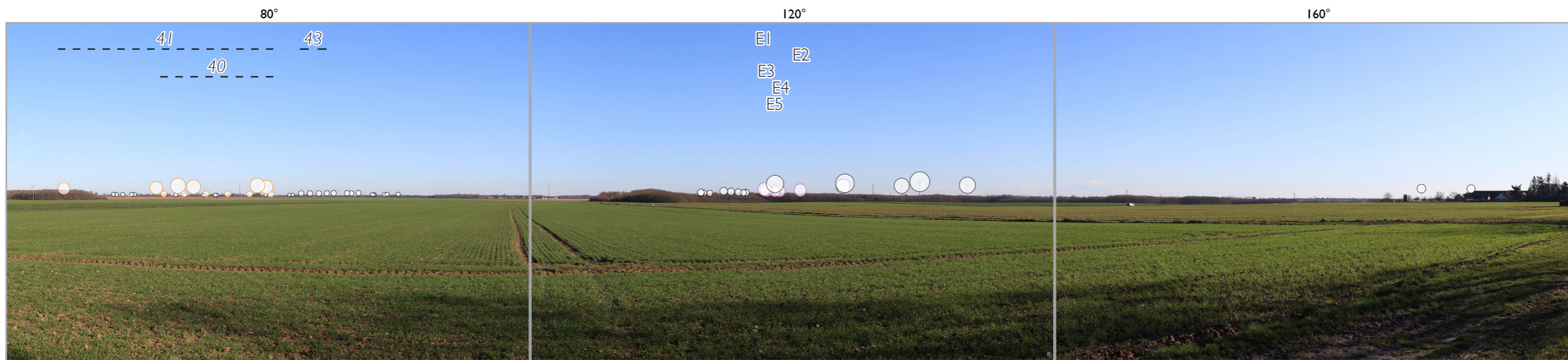


Fig. I 65 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

Canton de Bonneval

Butte de Menonville

3

E1

E2

E3

E4

E5

100°

120°

140°



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
0 totalement - 5 partiellement - 0 filtrée
5 en visibilité permanente
0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

3,5° soit 7,5 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

+ 4,5°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes du projet apparaissent au-dessus des boisements, à droite du parc existant. Elles s'organisent en ligne courbe. Aucun effet de surplomb n'est à prévoir sur les bois. Tous les rotors sont en partie masqués par la végétation. L'impact du projet est faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

Le projet sera visible à proximité du moulin à vent. Son impact est faible dans le paysage existant.

Impacts cumulés :

Le projet est entièrement situé en dehors de l'emprise du parc existant, augmentant l'occupation de l'horizon par l'éolien. La covisibilité avec le parc éolien n° 3 est directe mais non gênante pour la visibilité de ce parc. Les impacts cumulés sont modérés à faibles.

Fig. 166 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

3.3. ANALYSE DES IMPACTS DANS LES VUES ÉLOIGNÉES

POINTS DE VUE PRÉSENTÉS

N°	Coordonnées		Distance à l'éolienne la plus proche	Orientation	Commune	Enjeu(x)	Description
	X	Y					
26	588210	6781434	E05 : 10,7 km	sud	Nottonville	MH11	Vue depuis l'ancienne abbaye du Bois
27	580340	6786963	E02 : 11 km	sud-ouest	Bonneval	sortie de bourg, vallée, impacts cumulés	Sortie sud de Bonneval, D144, à proximité de la vallée du Loir; vue sur le parc éolien de Bonneval
28	587976	6781129	E05 : 11,1 km	sud	Nottonville	MH11	Vue sur l'ancienne abbaye du Bois, D357
29	597280	6781754	E05 : 11,4 km	sud-est	Cormainville	MH08, sortie de bourg	Vue sur l'église Saint-Pierre, entrée de Cormainville, D935
30	593165	6779615	E05 : 12,1 km	sud	Bazoches-en-Dunois	MH12, sortie de bourg	Vue depuis le moulin à vent Richard, dit aussi Saint-Thomas, sortie de Bazoches-en-Dunois
31	577652	6793129	E01 : 12,3 km	ouest	Alluyes	MH34, MH35, vallée, sortie de bourg, impacts cumulés	Vue sur l'église paroissiale Notre-Dame et le château d'Alluyes, vallée du Loir
32	588089	6805531	E01 : 13 km	nord	Dammarie	impacts cumulés, sortie de bourg	Sortie de Dammarie, vue sur le parc éolien de Dammarie
33	600708	6800945	E05 : 13,1 km	nord-est	Beauvilliers	MH48, impacts cumulés	Vue sur l'église Saint-Martin, entrée de Beauvilliers, D17
34	604345	6796929	E05 : 13,9 km	est	Prasville	MH50, sortie de bourg, impacts cumulés	Vue depuis la Motte Castrale de Prasville
35	575412	6790434	E02 : 14,7 km	ouest	Trizay-lès-Bonneval	MH31, sortie de bourg	Vue sur l'église Saint-Martin de Trizay-lès-Bonneval
36	590425	6807370	E01 : 14,7 km	nord	Corancez	MH45	Vue depuis le Polissoir dit Pinte de Saint-Martin à Corancez
37	579090	6804809	E01 : 16,3 km	nord-ouest	Ermenonville-la-Grande	impacts cumulés, sortie de bourg	Sortie d'Ermenonville-la-Grande, vue sur le parc éolien de Moisson de Beauce 1
38	607450	6795959	E05 : 16,5 km	est	Ymonville	MH51	Vue depuis le moulin à vent d'Ymonville
39	603341	6779710	E05 : 16,8 km	sud-est	Terminiers	MH58	Vue à proximité du château de Villepion
40	574826	6800038	E01 : 16,8 km	nord-ouest	Charonville	impacts cumulés	Vue sur le parc des Prieurés en sortie d'Ecurolles
41	609217	6786467	E05 : 18,4 km	est	Tillay-le-Péneux	MH53	Vue à proximité du Dolmen dit la Pierre Godon
42	577721	6777953	E02 : 18,8 km	sud-ouest	Donnemain-Saint-Mamès	sortie de ville, tourisme, vallées	Sortie de Châteaudun, vallées de la Conie et du Loir
43	608965	6799641	E05 : 19,2 km	nord-est	Moutiers	MH49	Vue depuis le moulin à vent de Chesnay

26

Vue depuis l'ancienne abbaye du Bois

MH I I

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet de mesurer la visibilité du projet depuis l'ancienne abbaye du Bois, monument historique classé. Le point de vue a été réalisé depuis l'emplacement le plus dégagé dans l'axe du projet.

À gauche, le bois de l'abbaye limite les vues vers l'ouest. Un silo se dégage dans le paysage à droite du bois. La vue est profonde et lointaine au centre, l'horizon est plus fortement boisé à droite.

De nombreux parcs éoliens sont visibles, tous situés à plus de 10 km.

Coordonnées : 588210, 6781434
 Altitude : 139 m
 Azimut central : 12°
 Orientation : sud
 Prise de vue : 07/02/2020 - 12h17
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E05 : 10.7 km
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 11.4 km

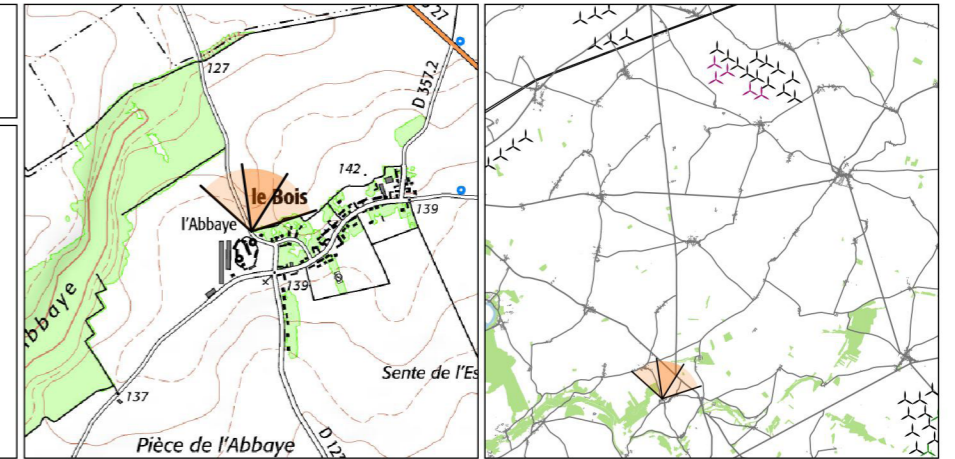
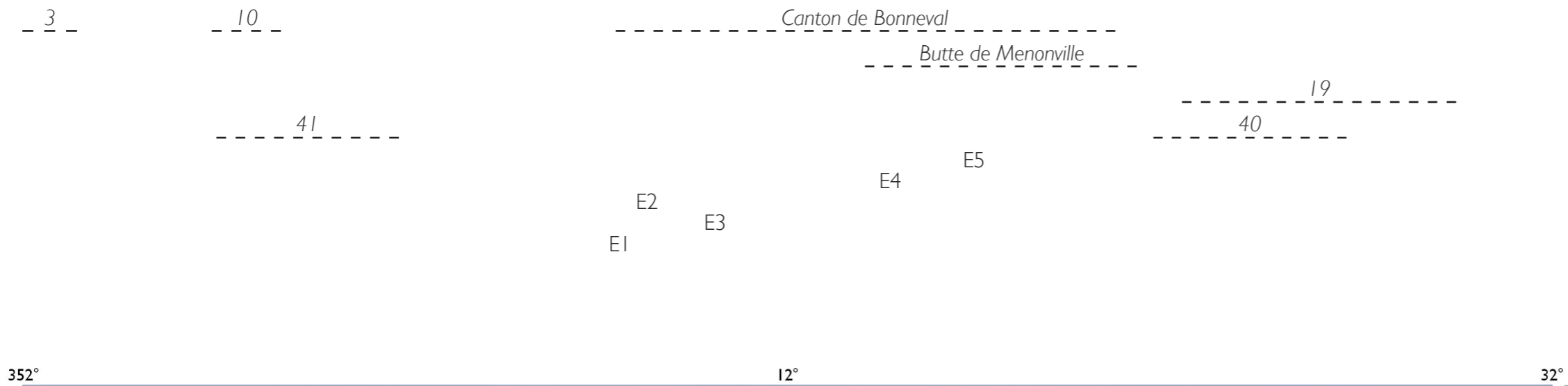


Fig. 167 : Frise photographique initiale (120°)



Fig. 168 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visible - 0 éolienne masquée
 4 totalement - 1 partiellement - 0 filtrée
 5 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

10° soit 20 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

moins de 0,5°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes du projet sont visibles en avant-plan du parc éolien existant. L'ensemble se lit en ligne. La taille perçue des machines est cohérente avec le paysage en place. L'impact est faible.


Impacts patrimoniaux et touristiques :

Les éoliennes du projet seront visibles depuis l'abbaye. L'impact du parc éolien existant avec son extension est très légèrement augmenté car le projet est plus proche. L'impact en visibilité demeure faible.

Impacts cumulés :

Le projet augmente de moins de 0,5° l'emprise du parc éolien existant. L'augmentation de l'occupation de l'horizon est très faible.

Fig. 169 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

27	Sortie sud de Bonneval, DI44, à proximité de la vallée du Loir, vue sur le parc éolien de Bonneval	sortie de bourg, vallée, impacts cumulés	
<p>Analyse de l'état initial</p> <p>Ce point de vue permet de mesurer les impacts depuis la sortie sud de Bonneval, pôle secondaire du territoire d'étude. Il permet également d'étudier les impacts cumulés possibles entre le projet et le parc éolien de Bonneval (n° 5). Les perceptions sont ici limitées par les habitations de Bonneval, plus particulièrement par celles du quartier de la Maison Blanche. À droite, un château d'eau et quelques boisements se distinguent.</p> <p>Le parc éolien de Bonneval est visible à moins de 10 km au-dessus des habitations. Le parc éolien du Moulin de Feu-gères est également visible à moins de 10 km. Plusieurs autres parcs sont visibles de manière plus discrète.</p>		<p>Coordonnées : 580340, 6786963 Altitude : 149.5 m Azimut central : 60° Orientation : sud-ouest Prise de vue : 06/02/2020 - 13h27 Hauteur de prise de vue : 170 cm Canon EOS 6D 24x36 mm Focale 50 mm Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m Éolienne la plus proche : E02 : 11 km Éolienne la plus éloignée : E05 : 12.1 km</p>	

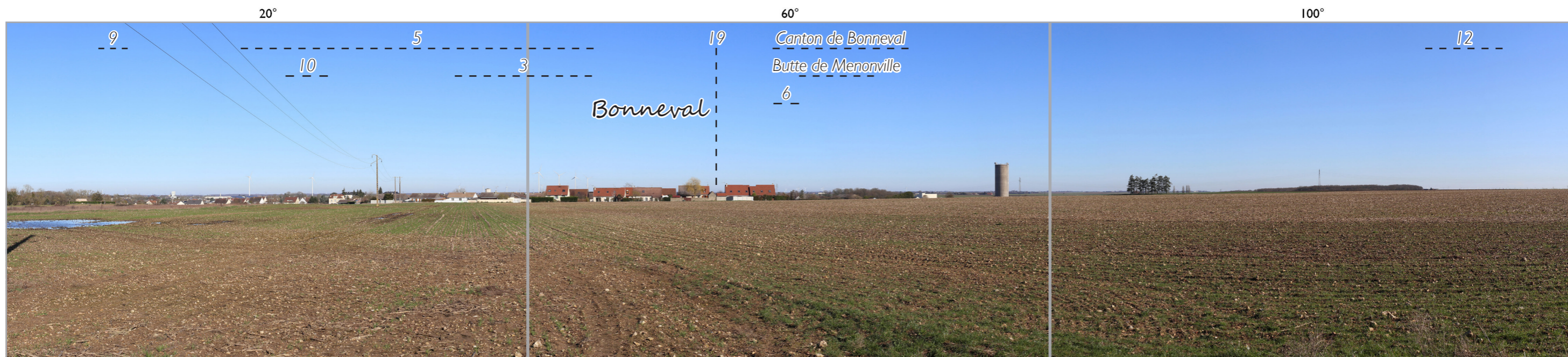


Fig. 170 : Frise photographique initiale (120°)

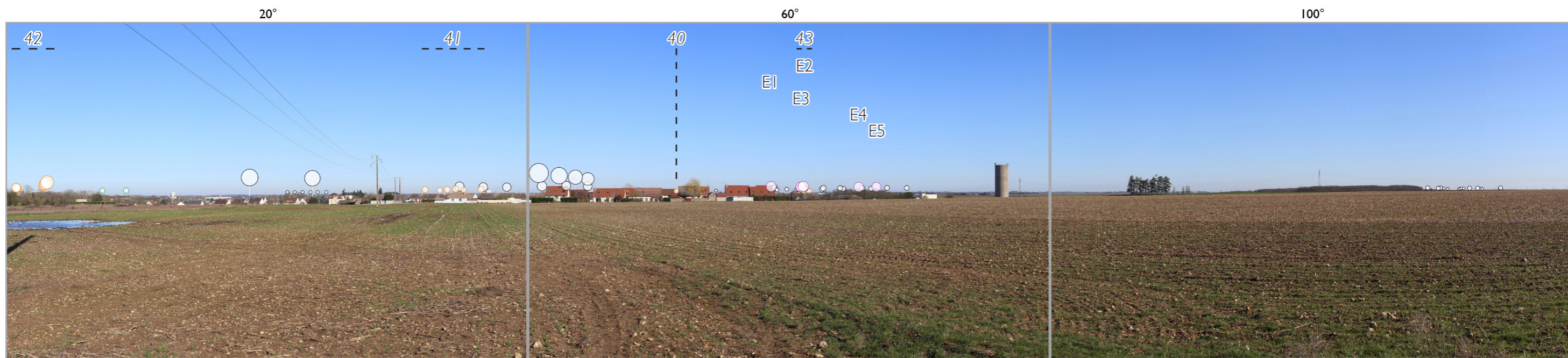
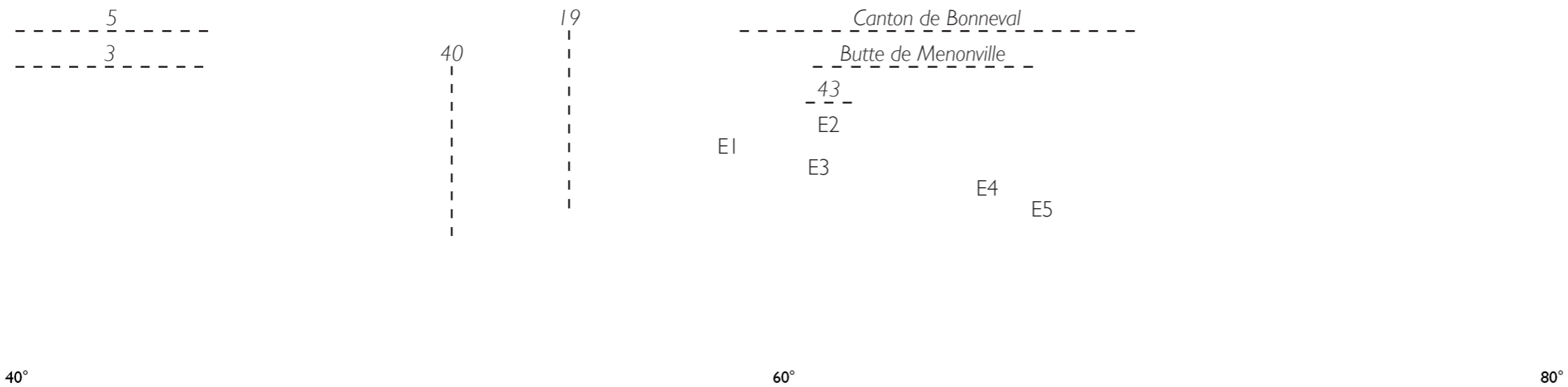


Fig. 171 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
2 totalement - 3 partiellement - 0 filtrée
4 en visibilité permanente
1 en visibilité intermittente

Emprise du projet

9° soit 17,5 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

+ 0,5°

Impacts paysagers :

L'éolienne E1 est en grande partie masquée par les habitations (visibilité intermittente). Les autres éoliennes sont visibles, E4 et E5 voyant leur rotor masqué en partie par les boisements. Aucun effet de surplomb n'est à prévoir. Le projet demeure discret dans le paysage, son impact est faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés :

L'augmentation d'emprise du parc éolien existant est très faible. Les impacts cumulés avec les autres parcs sont également faibles du fait de fortes différences entre les hauteurs perçues des éoliennes des différents parcs.

Fig. I72 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet d'apprécier les impacts en covisibilité entre l'abbaye du Bois, monument historique classé, et le projet.

Depuis la D357, en entrée sud-ouest du hameau « le Bois », l'abbaye est légèrement visible. À gauche, le bois de l'Abbaye vient fermer les perceptions lointaines. Une percée visuelle est possible au centre. À droite, les habitations et la trame végétale du hameau ferment la vue. Les éoliennes du parc du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville sont visibles, ainsi qu'un parc en instruction et un parc construit plus éloignés.

Coordonnées : 587976, 6781129
 Altitude : 138 m
 Azimut central : 15°
 Orientation : sud
 Prise de vue : 07/02/2020 - 12h25
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E05 : 11.1 km
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 11.7 km

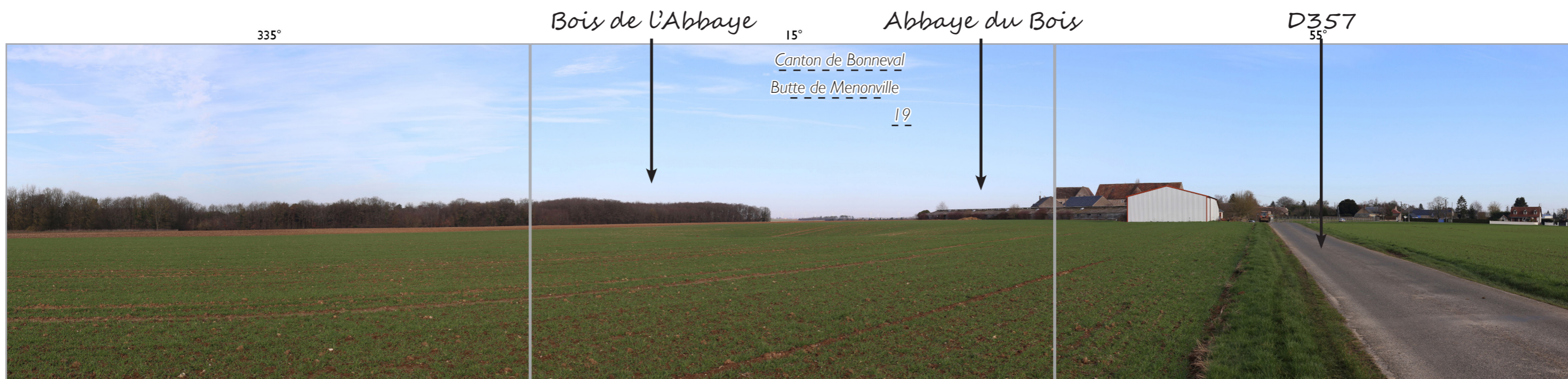
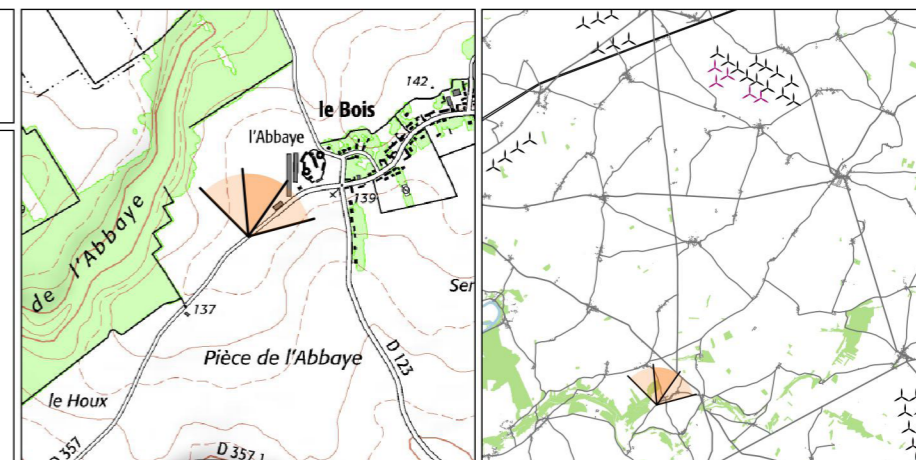


Fig. 173 : Frise photographique initiale (120°)

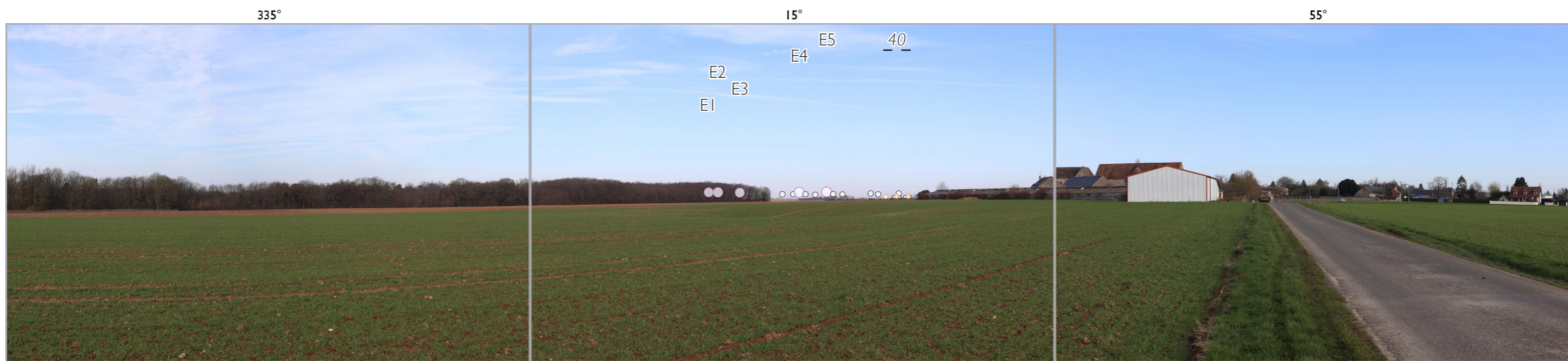
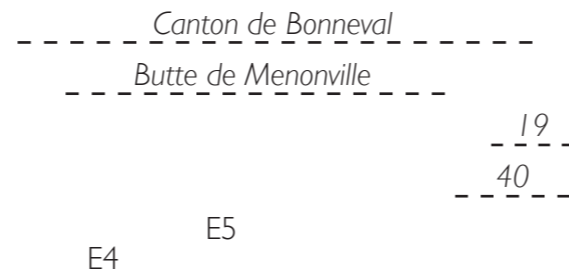


Fig. 174 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

2 éoliennes visibles - 3 éoliennes masquées
 2 totalement - 0 partiellement - 0 filtrée
 2 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

3° soit 5,5 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

0°

Impacts paysagers :

2 des 5 éoliennes du projet seront visibles depuis ce point de vue. E1, E2 et E3 sont masquées par le bois de l'Abbaye. La hauteur perçue des machines ne dépasse pas celle des boisements. L'impact du projet est faible dans le paysage.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

La covisibilité entre le projet et l'abbaye est indirecte. Les éoliennes sont discrètes dans le paysage, l'impact en covisibilité est faible.

Impacts cumulés :

Le projet s'insère au sein de l'emprise du parc éolien existant. Les impacts cumulés sont faibles.

Fig. 175 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

29

Vue sur l'église Saint-Pierre, entrée de Cormainville, D935

MH08, sortie de bourg

Analyse de l'état initial

Ce point de vue mesure l'impact en covisibilité entre l'église Saint-Pierre, monument historique inscrit et le projet. Il a été réalisé en entrée de bourg de Cormainville et depuis les éoliennes du parc éolien du même nom.

Le clocher de l'église est bien visible dans l'axe de la route, au sein de la trame bâtie de Cormainville. Sur la gauche, la vue est dégagée et lointaine. À droite, l'alignement d'arbres longeant la D927 vient filtrer les perceptions lointaines.

Quelques parcs éoliens sont visibles à droite, derrière les arbres, à plus de 10 km du point de vue.

Coordonnées : 597280, 6781754
Altitude : 138.1 m
Azimut central : 322°
Orientation : sud-est
Prise de vue : 06/02/2020 - 11h20
Hauteur de prise de vue : 170 cm
Canon EOS 6D 24x36 mm
Focale 50 mm
Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
Éolienne la plus proche : E05 : 11.4 km
Éolienne la plus éloignée : E01 : 13.1 km

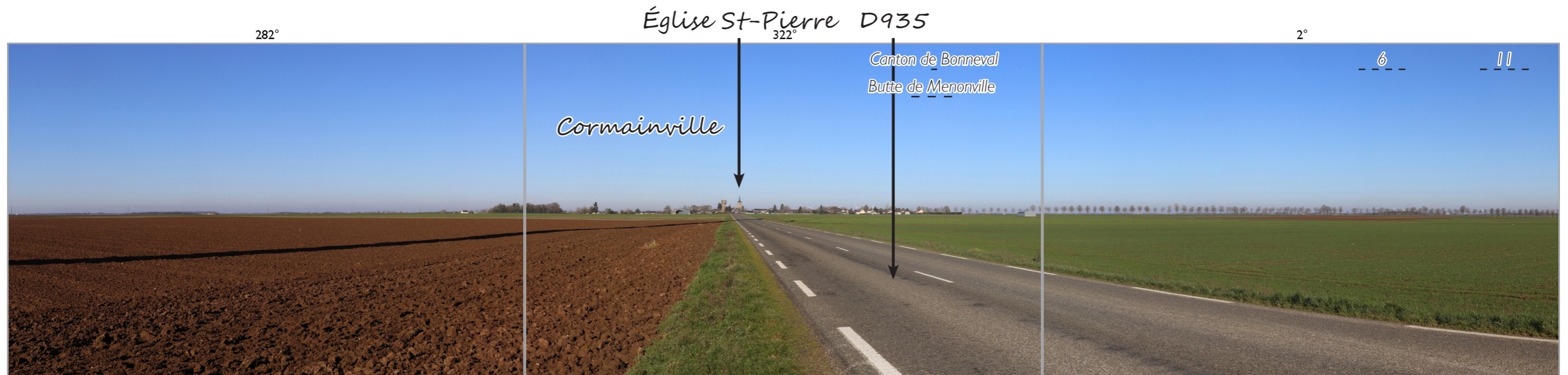
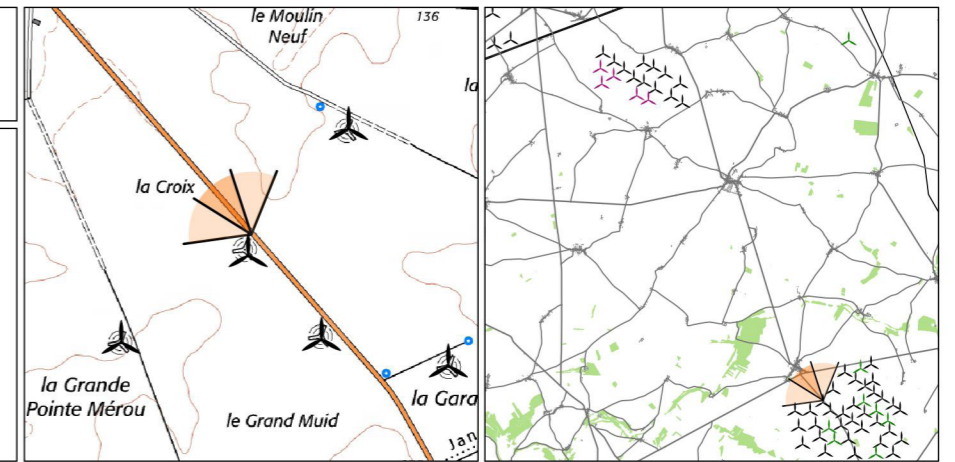


Fig. I76 : Frise photographique initiale (120°)



Fig. I77 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

E2
E1
E3
E4
E5

302°

322°

342°

**Visibilité du projet**

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
 0 totalement - 5 partiellement - 0 filtrée
 3 en visibilité permanente
 2 en visibilité intermittente

Emprise du projet

5,5° soit 11 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

+ 8°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes sont visibles partiellement. Seules 3 nacelles pourront être perçues depuis ce point de vue. D'une taille similaire à celle des arbres du bourg de Cormainville, le projet n'entraîne pas d'effet de surplomb. L'impact du projet est faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

La taille perçue des éoliennes est inférieure à celle du clocher de l'église. Le projet est discret dans le paysage. La covisibilité est indirecte avec un impact faible.

Impacts cumulés :

Les éoliennes du parc existant sont peu visibles depuis ce point de vue. Le projet ne s'associe pas vraiment à celui-ci.

Fig. 178 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

30	Vue depuis le moulin à vent Richard, dit aussi Saint-Thomas, sortie de Bazoches-en-Dunois	MH12, sortie de bourg	
Analyse de l'état initial Ce point de vue permet d'évaluer l'impact du projet depuis le moulin à vent Richard, monument historique inscrit. Il se situe en sortie de Bazoches-en-Dunois. À droite et à gauche du panorama, les masses boisées entourant la vallée de la Conie limitent les perceptions lointaines. En direction du projet, l'horizon est plus éloigné, la perception plus lointaine. De nombreux parcs éoliens sont visibles sur l'horizon depuis ce point de vue. Ils sont tous situés à plus de 10 km, sauf le parc éolien de Cormainville à droite, le plus impactant à moins de 5 km.		Coordonnées : 593165, 6779615 Altitude : 135.8 m Azimut central : 22° Orientation : sud Prise de vue : 07/02/2020 - 11h59 Hauteur de prise de vue : 170 cm Canon EOS 6D 24x36 mm Focale 50 mm Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m Éolienne la plus proche : E05 : 12.1 km Éolienne la plus éloignée : E01 : 13.4 km	



Fig. 179 : Frise photographique initiale (120°)



Fig. 180 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
 5 totalement - 0 partiellement - 0 filtrée
 5 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

7° soit 14 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

+ 1,5°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes du projet sont visibles, devant le parc éolien existant. Elles se lisent en une ligne parallèle à celles du parc existant. L'emprise dans le paysage est modérée avec 7° d'angle. La hauteur perçue des machines est similaire à celle des boisements au second plan. L'impact du projet est faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

Les éoliennes du projet seront visibles depuis le moulin à vent. L'impact en visibilité est faible, très légèrement augmenté par rapport à l'impact initial du parc existant.

Impacts cumulés :

Le projet augmente légèrement l'emprise du parc éolien existant.

Fig. 181 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

31 Vue sur l'église paroissiale Notre-Dame et le château d'Alluyes, vallée du Loir

MH34, MH35, vallée, sortie de bourg, impacts cumulés

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet de mesurer la covisibilité entre le projet et l'église Notre-Dame et le château d'Alluyes, monuments historiques classés et inscrits. Le point de vue se situe en sortie du bourg d'Alluyes, au sein de la vallée du Loir. À gauche, la silhouette du bourg d'Alluyes avec son église et son château est bien visible et limite les perceptions lointaines. À droite, le relief est légèrement ascendant, l'horizon est boisé.

Le parc en instruction du Moulin de Feugères apparaît au dessus des habitations, du château et de l'église d'Alluyes, à gauche. Les parcs éoliens du Moulin de Pierre et de Bonneval sont également visibles à moins de 10 km.

Coordonnées : 577652, 6793129
 Altitude : 137.8 m
 Azimut central : 95°
 Orientation : ouest
 Prise de vue : 06/02/2020 - 16h06
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E01 : 12.3 km
 Éolienne la plus éloignée : E05 : 14 km

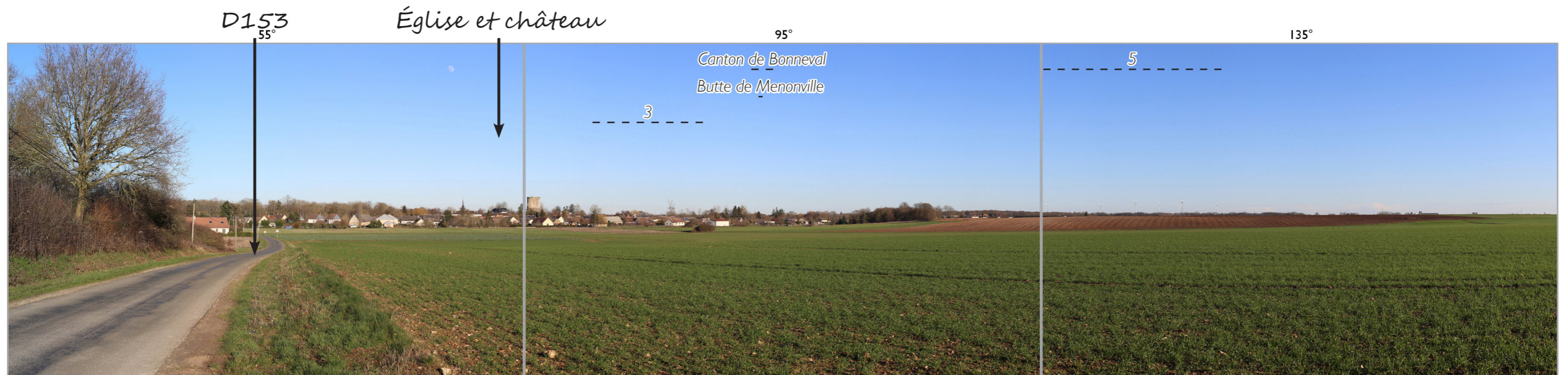
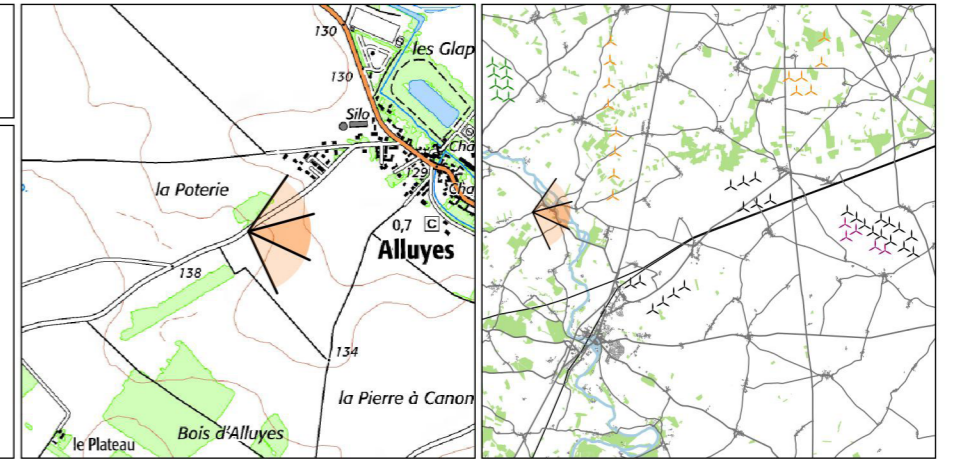


Fig. I82 : Frise photographique initiale (120°)



Fig. I83 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

Canton de Bonneval

Butte de Menonville

42 ----- 3

E1
E3 E2
E4
E5

75°

95°

115°



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
0 totalement - 5 partiellement - 0 filtrée
3 en visibilité permanente
2 en visibilité intermittente

Emprise du projet

3,5° soit 7 % de la vision binoculaire

**Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du
Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville**

+ 2°

Impacts paysagers :

Le projet est légèrement visible derrière les boisements. 2 des 5 nacelles sont masquées. E1 est très peu visible. La taille perçue des éoliennes est inférieure à celles du parc du Moulin de Pierre à gauche et aux arbres au second plan. L'impact est faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques :

La covisibilité est indirecte avec les monuments d'Al-luyes. Les éoliennes sont peu visibles, de plus le parc éolien n° 3 sépare le projet des 2 édifices. L'impact en covisibilité est faible.

Impacts cumulés :

La covisibilité est indirecte avec les autres parcs éoliens, le projet se lit en une ligne de même orientation que les lignes de ce parc. Les impacts cumulés sont faibles.

Fig. 184 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet de montrer les impacts cumulés entre le projet et le parc éolien de Dammarie (n° 10) depuis la sortie du bourg de Dammarie.

À gauche, les habitations de Dammarie sont visibles et ferment la perception. Le paysage est ouvert vers le sud avec un horizon boisé. Les éoliennes de Dammarie apportent une dimension verticale à un paysage à dominante horizontale. Le parc éolien du Bois Joly est visible au centre à moins de 10 km. Les éoliennes des parcs du Canton de Bonneval, de la Butte de Menonville ainsi que du Moulin de Pierre sont légèrement visibles.

Coordonnées : 588089, 680553 I
 Altitude : 158.7 m
 Azimut central : 162°
 Orientation : nord
 Prise de vue : 06/02/2020 - 17h50
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E01 : 13 km
 Éolienne la plus éloignée : E05 : 14.3 km

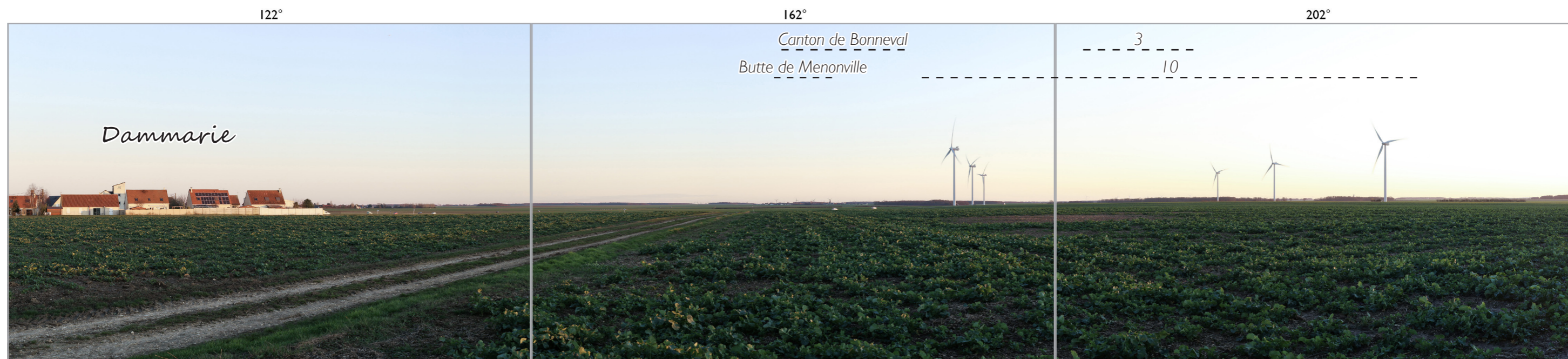


Fig. 185 : Frise photographique initiale (120°)

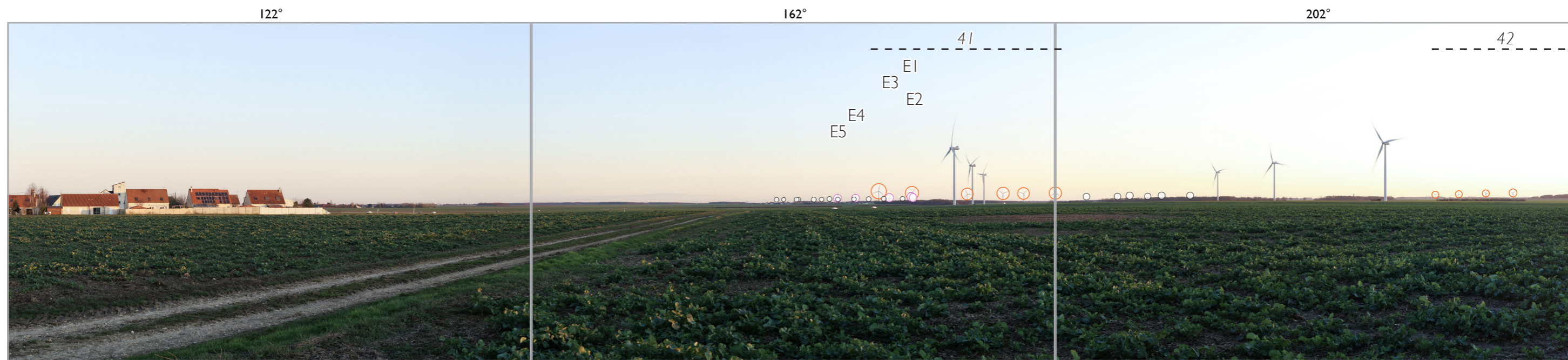
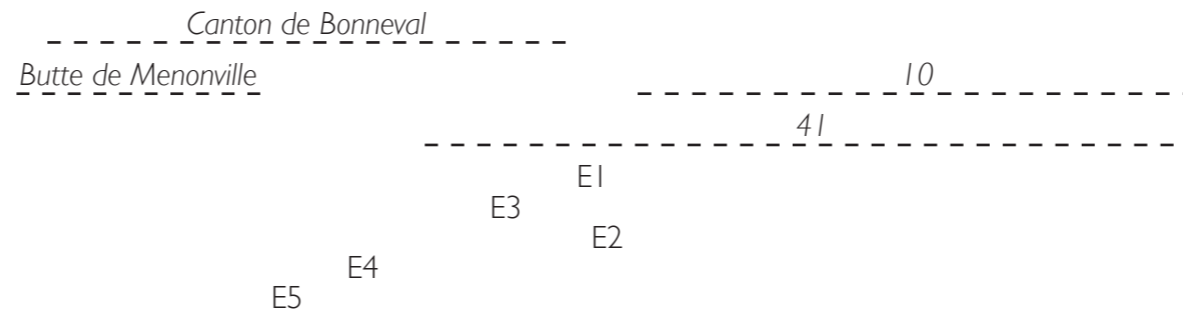


Fig. 186 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante



Visibilité du projet

5 éoliennes visibles - 0 éolienne masquée
 4 totalement - 1 partiellement - 0 filtrée
 5 en visibilité permanente
 0 en visibilité intermittente

Emprise du projet

6,5° soit 13 % de la vision binoculaire

Augmentation de l'emprise des parcs éoliens du Canton de Bonneval et de la Butte de Menonville

+ 1°

Impacts paysagers :

Les 5 éoliennes du projet sont visibles. Le rotor de l'éolienne E2 est en partie masqué par les boisements. La taille perçue des éoliennes est supérieure à celle du parc existant en avant plan, elle ne surplombe pas les boisements. L'emprise du projet est faible. L'impact global du projet dans le paysage est faible.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés :

La forte différence de taille perçue entre les éoliennes du parc de Dammarie et celles du projet entraîne des impacts cumulés faibles. La covisibilité avec le parc éolien du Bois Joly est directe mais non gênante. Les éoliennes E1 et E2 augmentent l'emprise du parc existant à droite de 1°.

Fig. 187 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)

Analyse de l'état initial

Ce point de vue permet l'analyse de la covisibilité entre l'église Saint-Martin, monument historique classé et le projet. Il permet également l'évaluation des impacts cumulés du projet avec les parcs éoliens du Bois de l'Arche, des Egrouettes et un Souffle dans la Plaine (n° 6 construit) et du parc éolien des éoliennes citoyennes II (n° 40 en instruction).

L'église de Beauvilliers est visible dans l'axe de la route, au centre du panorama. Les éoliennes du parc n° 6 sont proches et viennent surplomber cette église et le village de Beauvilliers. La parc éolien Eoliennes Citoyennes II est également bien visible à droite.

Coordonnées : 600708, 6800945
 Altitude : 146.4 m
 Azimut central : 230°
 Orientation : nord-est
 Prise de vue : 07/02/2020 - 09h31
 Hauteur de prise de vue : 170 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V150 - mât : 105 m
 Éolienne la plus proche : E05 : 13.1 km
 Éolienne la plus éloignée : E02 : 13.9 km

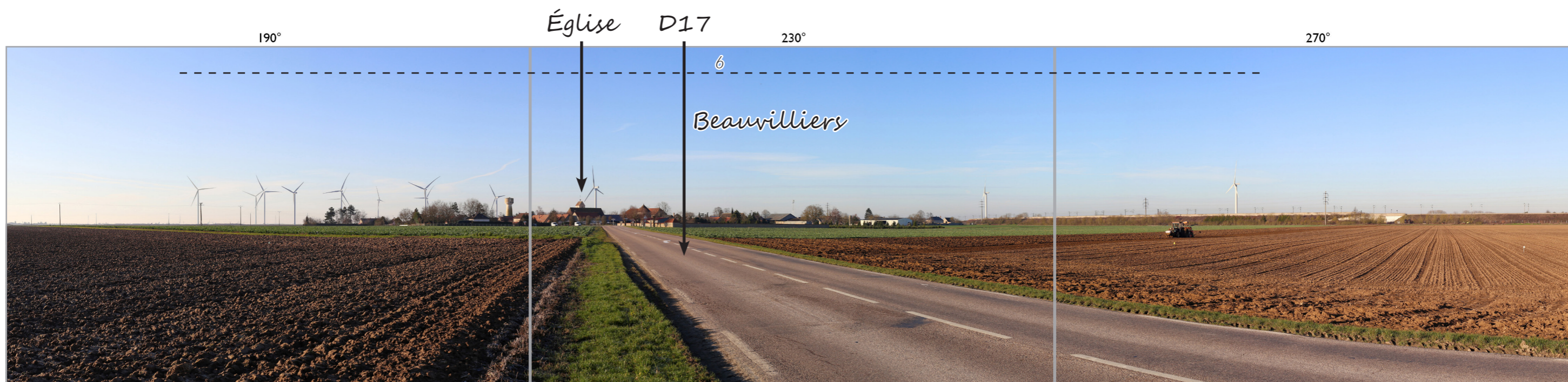
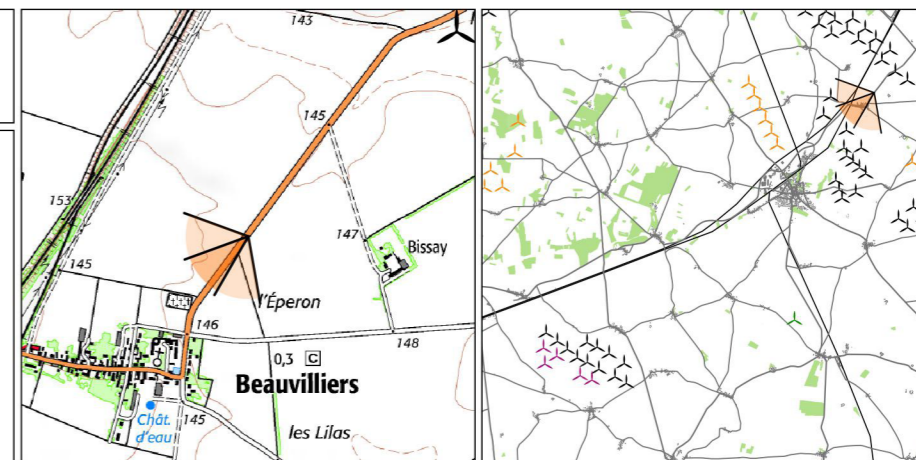


Fig. 188 : Frise photographique initiale (120°)



Fig. 189 : Frise photographique photomontée (120°)

Emprise de la vue réelle page suivante

6

40

E5

E4

E3

E2

E1

210°

230°

250°



Projet non visible

Impacts paysagers : nuls.

Impacts patrimoniaux et touristiques : nuls.

Impacts cumulés : nuls.

Fig. 190 : Photomontage (champ horizontal : 40° ; distance de lecture 40 cm)